

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1866.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TREIZIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille, 24.

30 Juin 1866.

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT ET REY.



DEUXIÈME TRIBU

LES PENTATOMIDES.

CARACTÈRES. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière, ordinairement obtriangulaire, parfois arrondi ou subarrondi postérieurement; prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen, plus ou moins sensiblement subsinué sur les côtés, ne voilant pas la corie des hémélytres, et laissant à découvert la membrane de celle-ci. *Bec* de quatre articles distincts. *Antennes* insérées sur un tubercule, près du bord interne du repli des joues, plus avant que le bord postérieur des yeux; de longueur médiocre. *Tête* engagée dans le pronotum jusqu'aux yeux. *Elytres* offrant presque toujours distinctes les trois divisions de la corie.

A ces caractères, on peut ajouter pour nos Pentatomides de France :

Antennes de cinq articles, de longueur variable suivant les genres : le 1^{er} épais : le 2^e et ordinairement le 3^e grêles : le 2^e au moins filiforme : les deux derniers plus ou moins épaissis, pubescents. *Pronotum* à angles postérieurs le plus souvent prononcés; marqué de cica-

trices plus ou moins apparentes. *Ecusson* noté de stigmas de forme variable, quelquefois peu distincts; chargé souvent d'une tuméfaction basilaire apparente. *Ventre* de sept arceaux: le 1^{er} toujours court, parfois caché, au moins sur les côtés: les 2^e à 6^e pourvus chacun d'une paire de stigmates. *Pieds* de longueur médiocre. *Tibias antérieurs* ordinairement munis, vers les deux tiers de leur côté interne, d'une sorte de petite épine, paraissant souvent formée par quelques poils. *Tarses* de trois articles: le 2^e plus court.

Les Pentatomides se répartissent dans les familles suivantes.

		Famille.	
Tibias ordinairement inermes; parfois spinosules, mais alors écusson sinué avant la moitié de ses côtés.	épineux. Pronotum non foliacé sur les côtés. Ecusson sinné latéralement après la moitié de ses côtés.	CYDNIENS.	
	Méso sternum canaliculé. Ecusson sinué avant la moitié de ses côtés. Stigmas représentés par un point fossé ou par une rangée longitudinale de points.	Pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés. Flancs de l'antépectus moins avancés que le bord postérieur des yeux. Tibias souvent spinosules.	SCIOCORIENS.
	Méso sternum chargé d'une ligne élevée. Bord postérieur du pronotum ordinairement pas plus large que la base de l'écusson; quelquefois plus large, mais alors ventre armé d'une épine.	Pronotum non foliacé latéralement, muni sur les côtés d'un rebord assez épais, courbé en dessous postérieurement et non visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles latéraux. Flancs de l'antépectus arqués en avant et plus avancés que le bord postérieur des yeux.	ÆLIENS.
	Ventre non armé à sa partie antérieure d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires.	Ecusson sinué vers les deux cinquièmes de ses côtés. Stigmas formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés. Ventre non sillonné.	EYSARGORIENS.
	Bord postérieur du pronotum ordinairement pas plus large que la base de l'écusson; quelquefois paraissant pas plus large, mais alors bec non reçu sous la tête dans un sillon. Ventre non armé en avant d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires.	Ecusson ordinairement sinué vers la moitié de ses côtés ou plus postérieurement, quelquefois avant la moitié de ceux-ci, mais alors cotyles marqués chacun d'un point noir. Stigmas rarement formés d'une rangée de points enfoncés, mais alors ventre sillonné.	PENTATOMIENS.
	Ventre armé d'une épine avancée au moins jusqu'aux hanches intermédiaires.	ACANTHOSOMIENS.	
		ASOPIENS.	

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CYDNIENS.

CARACTÈRES. *Tibias* armés d'épines : les *antérieurs*, au moins sur leur tranche externe : les *intermédiaires* et *postérieurs*, dans leur pourtour, ou du moins sur leur côté extérieur. *Antennes* insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; à 1^{er} article moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Pronotum* non foliacé sur les côtés ; ne débordant pas ou débordant à peine la base des élytres, à ses angles latéraux ; parfois presque tronqué après ceux-ci, ordinairement assez faiblement arqué en arrière, avec les angles postérieurs peu ou à peine indiqués. *Ecusson* faiblement sinué sur les côtés, et seulement vers les deux tiers de ceux-ci ou un peu après ; à stigmas presque nuls, ou représentés par un petit espace lisse. *Elytres* voilant le dessus de l'abdomen, et ne laissant pas paraître la tranche abdominale ; à cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ; offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe de l'exocorie. *Bec* logé sous la tête dans un sillon rostral ; rarement prolongé jusqu'aux hanches postérieures, jamais au delà. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire ; non armé, vers le milieu de sa base, d'une épine ou d'une pointe dirigée en avant.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête penchée ou déclive ; en demi-cercle ou presque en demi-cercle en devant, souvent entaillée dans le milieu de son bord antérieur ; munie, chez les espèces plus exclusivement fouisseuses, d'un rebord près duquel se hérissent de longs poils et même de courtes épines redressées ; glabre et presque sans rebord chez les autres.

Epistome souvent aussi avancé que les joues ; parfois enclos par elles.

Antennes n'atteignant pas ou atteignant à peine la moitié de la longueur du corps, souvent beaucoup plus courtes ; de cinq articles :

le 1^{er}, épais : le 2^e, filiforme, suivant les genres ou les espèces variablement plus long ou plus court que le 3^e : les deux derniers au moins épaissis et pubescents.

Yeux de forme variable, ordinairement situés sur les côtés de la tête et visibles en dessous, quelquefois apparents seulement en dessous ou même rudimentaires.

Ocelles parfois nuls ou indistincts; le plus souvent apparents. *Pronotum* échancré en devant; élargi sur les côtés jusqu'aux angles latéraux; rarement sinué ou entaillé latéralement; marqué de cicatrices parfois peu distinctes, ordinairement unies l'une à l'autre sur la ligne médiane et constituant alors une sorte de bande transverse, plus rarement séparées par une ponctuation visible; marqué d'une dépression ou d'un sillon transverse ordinairement peu profond, quelquefois presque nul; rebordé et garni de longs cils, sur les côtés, chez les espèces fouisseuses, glabre, chez les autres.

Ecusson rarement plus large que la base du pronotum, ordinairement de la largeur de ce dernier entre les angles postérieurs à peine marqués ou indiqués; obtriangulaire, avec l'extrémité anguleuse ou subarrondie, souvent déclive et creusée d'une fossette; ordinairement plus long que le bord interne des cories, rarement un peu plus court ou pas plus long que ce bord; habituellement prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen, parfois à peine jusqu'à la moitié de celui-ci, chez les Brachypeltes; le plus souvent assez étroit vers l'extrémité du bord interne des cories, rarement aussi large dans ce point que le bord postérieur de la mésocorie, et à tuméfaction basilaire nulle ou peu prononcée.

Cories offrant généralement les trois divisions ordinaires, paraissant exceptionnellement d'une seule pièce, chez les Céphalocées; parfois sinuées, ordinairement en ligne à peu près droite et obliquement transverse à leur bord postérieur; souvent chargées de nervures ou rayées de faibles stries; munies latéralement d'un rebord plus ou moins sensible, souvent non prolongé jusqu'à l'extrémité; ciliées sur les côtés, chez les espèces ayant les habitudes les plus fouisseuses, glabres chez les autres. *Membrane* très-courte ou presque nulle et dépourvue de système vasculaire chez les premières espèces; développée, dé-

bordant souvent un peu l'abdomen, et plus ou moins chargée de nervures, chez les autres.

Repli des cories de longueur variable, atteignant à peine parfois l'extrémité du 2^e arceau ventral, avant d'être réduit à une tranche, d'autres fois prolongé jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau.

Bec naissant près de la partie antérieure du dessous de la tête; reçu, sous celle-ci, dans un sillon rostral; séparant parfois à peine les hanches antérieures.

Pièces basilaires peu ou faiblement relevées en lames.

Repli du pronotum plus ou moins tranchant à son bord antérieur.

Prosternum généralement sillonné; de longueur variable suivant le genre de vie des espèces; plus court que le dessous de la tête, chez celles qui ont des habitudes plus souterraines, plus long chez les autres.

Antépectus moins avancé (au moins sur la moitié externe de son bord antérieur) que le bord postérieur des yeux; souvent arqué en devant et plus ou moins avancé et relevé sur la moitié interne du même bord; lisse sur les flancs chez les premières, granuleux ou simplement ponctué chez les autres.

Mésosternum hérissé ou garni de poils chez les espèces ayant une vie cachée, glabre ou presque glabre chez celles qui sont moins lucifuges; souvent chargé d'une carène ou ligne élevée; quelquefois creusé d'un sillon rostral profond, chez les Ochetostèthes.

Métasternum court; rarement chargé, d'une lame verticale.

Région odorifique d'un noir mat; séparée des bords latéraux de la poitrine par un postépisternum triangulaire ou tronqué en devant, plus ou moins large postérieurement.

Hanches antérieures globuleuses ou obliques; généralement séparées par un sillon prosternal; plus fortes chez les espèces fouisseuses.

Hanches intermédiaires et *postérieures* ordinairement rapprochées ou presque contiguës, séparées par une lame sternale, chez les Ochetostèthes.

Tibias antérieurs quelquefois un peu arqués en dehors et toujours plus ou moins élargis de la base à l'extrémité, chez diverses espèces aimant à se cacher dans le sol, droits et moins élargis, chez les autres; munis,

sur leur tranche externe, d'épines plus ou moins nombreuses; armés, vers l'extrémité de leur tranche interne de quelques épines plus longues; en général épineux en dessous chez les espèces arénicoles; en toit ou comme chargés sur leur côté antérieur, d'une arête souvent garnie de cils, ou d'autres fois de petites épines.

Tibias intermédiaires et postérieurs parfois épaissis, un peu arqués sur leur tranche extérieure et très-hérissés d'épines sur leur côté externe et lisse sur l'interne ou antérieur, comme on le voit chez les Céphalotées; presque de même grosseur sur toute leur longueur ou peu épaissis graduellement et plus ou moins hérissés d'épines dans leur pourtour dans les branches suivantes.

Tarses très-grêles chez les espèces fouisseuses, plus développés chez les autres.

Ongles dépourvus en dessous d'appendices membraneux, chez quelques-unes des premières, garnis de ces appendices chez le plus grand nombre.

Ventre à 1^{er} arceau ordinairement peu ou point distinct au moins sur les côtés; généralement réduit à un rebord. *Stigmates* souvent accompagnés d'un poil chez les espèces à vie souterraine.

Les Cydniens sont faciles à reconnaître aux caractères que nous avons indiqués. Leur tête presque en demi-cercle, leur tibiaux épineux, les antérieurs comprimés et plus ou moins élargis vers les extrémités, suffisent pour révéler leurs habitudes.

Les uns, plus particulièrement conformés pour fouir avec facilité dans le sol, recherchent les terrains arénacés, les plages maritimes, ont une vie en grande partie souterraine, et cherchent aux racines des plantes ou dans les débris de matières animales épars dans les sables, un soutien à leur obscure existence. Leur robe porte le plus souvent les lugubres couleurs de deuil ou celles qui se rapprochent du rouge brun ou du fauve.

Les espèces moins lucifuges ont les tibiaux antérieurs moins dilatés, les autres souvent moins épineux, les tarses moins grêles, le corps glabre. Les uns se cachent encore au pied des plantes qui leur servent de nourriture: les autres, épars sur les rameaux des végétaux semblent se plaire aux feux du jour. Leur manteau se pare en général des couleurs

d'autant moins tristes ou plus joyeuses qu'ils reçoivent davantage l'influence des rayons du soleil. Leurs élytres se montrent alors souvent ornées d'un point ou d'une bordure blanche, ou de taches plus étendues de cette couleur, sur un fond de jais, et celui-ci passe parfois au bleu foncé.

La plupart des espèces de cette famille sont d'une détermination difficile dans les ouvrages des auteurs, par suite des descriptions insuffisantes de ces derniers. Nous serions heureux si, par une étude plus approfondie, nous étions parvenus à rendre cette étude moins aride, et à permettre de reconnaître sans ambiguïté les espèces.

Les Cydniens se partagent en quatre branches.

Cuisses		Branches.
<p>garnies de cils flexibles ou spiniformes près de leur tranche postérieure. Prosternum plus long jusqu'aux hanches que le dessous de la tête. Mésosternum glabre ou à peu près.</p>	<p>Ocelles indistincts. Yeux peu ou point apparents en dessus.</p> <p>Ocelles distincts. Yeux très-apparents en dessus.</p>	<p>CÉPHALOCTÉAIRES.</p> <p>CYDNAIRES.</p>
<p>glabres et inermes près de leur tranche postérieure. Prosternum plus long jusqu'aux hanches que le dessous de la tête. Mésosternum glabre ou à peu près.</p>	<p>Métasternum non chargé d'un relief longitudinal, sillonné sur sa tranche, et séparant entre elles chaque paire de hanches postérieures et même intermédiaires. Mésosternum plus ou moins sensiblement caréné.</p> <p>Métasternum chargé d'une lame longitudinale sillonnée sur sa tranche, séparant entre elles chaque paire de hanches postérieures et même intermédiaires. Mésosternum creusé d'un sillon rostral profond.</p>	<p>SÉRIPIAIRES.</p> <p>OCÉARTOSTÉTRAIRES.</p>

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CÉPHALOCTÉAIRES.

CARACTÈRES. *Cuisses* garnies de cils flexibles ou spiniformes près de

leur tranche postérieure. *Ocelles* indistincts. *Yeux* peu ou point apparents en dessus. *Hanches intermédiaires et postérieures* presque contiguës, non séparées, à chaque paire, par une lame métasternale. *Pronotum* plus court, jusqu'aux hanches, que le dessous de la tête. *Antépectus* en angle ou presque en demi-cercle dirigé en arrière à son bord antérieur, moins avancé que le bord postérieur des yeux.

Les Céphaloctéaires sont les Cydniens les plus éminemment fouisseurs. Leurs yeux sont protégés par le bord extérieur des joues, pour n'être pas blessés par les corps étrangers, quand ils s'enfoncent dans le sol; ils sont petits ou presque rudimentaires, comme étant d'une médiocre utilité à des êtres dont la vie est principalement souterraine. Les ocelles manquent sans doute dans le même but.

Ils peuvent être partagés en deux rameaux :

Membrane des élytres	courte, laissant à découvert la partie postérieure de l'abdomen; sans système vasculaire. Cories en forme d'écailles; paraissant d'une seule pièce. Yeux en partie divisés par la tranche des joues, peu apparents en dessus.	Rameaux. CÉPHALOCITÉATES.
	aussi longuement prolongée que le dos de l'abdomen; chargée de nervures.	AMBLYOTTATES.

PREMIER RAMEAU.

LES CÉPHALOCITÉATES.

CARACTÈRES. *Membrane des élytres* laissant à découvert la partie postérieure de l'abdomen; presque coriace; sans système vasculaire. *Cories* en forme d'écailles, paraissant d'une seule pièce, c'est-à-dire n'offrant pas les trois divisions ordinaires. *Yeux* en partie divisés par la tranche des joues; à fossettes nulles ou peu distinctes.

Ils sont jusqu'à ce jour réduits en France au genre suivant :

Genre *Cephalocteus*, CÉPHALOCTÉE; Léon Dufour.

Léon Dufour. Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. III (1834), p. 342.

CARACTÈRES. *Tête* presque en demi-cercle, ou plutôt en demi hexagone, en devant, avec le milieu de son bord antérieur entaillé; munie d'un rebord pectiné, et hérissé de longs cils. *Epistome* subparallèle, moins avancé que les joues, mais non ou à peine enclos par elles. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers des côtés du pronotum; coudés après le 1^{er} article: celui-ci, le plus grand: le 2^e sensiblement plus court que le suivant: le 3^e un peu moins long que le 1^{er}, faiblement obconique: les 4^e et 5^e, épaissis: le 4^e presque turbiné, le plus court, paraissant offrir à la base une petite rotule: le 5^e ovoïde ou oblong, appendicé. *Yeux* petits et peu apparents en dessus, en partie coupés et débordés par la tranche extérieure des joues; paraissant sans facettes. *Pronotum* débordant en devant les organes de la vision; échancré presque en demi-cercle, en devant; paraissant presque tronqué après les angles latéraux; à angles postérieurs peu ou point indiqués; couvrant à sa base au moins les trois quarts médiaires de la largeur de l'abdomen; longuement cilié sur les côtés, à cicatrices peu distinctes. *Écusson* obtriangulaire, prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen; couvrant à sa base à peine la moitié médiaire de la largeur de ce dernier. *Cories* prolongées environ jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral apparent; longuement ciliées sur les côtés. *Bec* court; prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Flancs de l'antépectus* lisses. *Ventre* de sept arceaux: le 1^{er} peu ou pas distinct; garni sur les suivants d'une rangée transversale de longs poils. *Cuisses* renflées; garnies de poils. *Tibias antérieurs* épineux sur leur tranche externe: les *intermédiaires* et *postérieurs* subconvexes, dilatés, très-épineux extérieurement, lisses et concaves, inermes et ciliés à leur côté interne. *Tarses* grêles. *Ongles* sans appendices membraneux, en dessous. *Corps* presque hémisphérique, se rapprochant, par sa forme, des Coléoptères Palpicornes, connus sous le nom de Sphéridies.

Ici nous retrouvons un caractère que nous avons signalé chez les premiers Scutellérides, celui d'avoir l'écusson plus large en devant

que le pronotum entre les angles postérieurs ; mais ceux-ci sont à peine indiqués.

Les Céphalocètes ne sont pas entièrement privés d'yeux comme on l'a dit, et ces organes ne sont pas complètement invisibles en dessus. Leur couleur conforme à celles des parties voisines, leur surface presque lisse et leur petitesse empêchent souvent de les distinguer ; ils sont refoulés et en partie coupés par la tranche externe des joues ; mais avec un peu d'attention on peut les apprécier en dessus et en dessous, comme l'avait déjà fait observer M. Schiøedte (1).

Toute l'organisation des Céphalocètes suffit pour révéler en eux des fousseurs par excellence. Leur tête bordée de petites épines relevées, faisant l'office des dents d'un râteau ; les côtés de leur pronotum tranchants et ciliés ; leurs hanches robustes, leurs cuisses renflées dans le milieu ; les tibias intermédiaires et postérieurs épaissis, lisses sur leur côté interne, mais armés, à l'externe, d'épines nombreuses et dirigées en arrière ; leurs tarses presque nuls ; leurs cories squammiformes, et dont la membrane raccourcie est passée à l'état coriace, sont merveilleusement appropriées au genre de vie pour lequel ils ont été créés. La délicatesse des trois derniers articles des antennes qui sont d'une contexture pulpeuse, semble, comme l'a très-bien fait remarquer Léon Dufour, suppléer à l'imperfection des organes de la vue, en donnant à ces parties des qualités tactiles qu'on ne trouve pas, ou du moins au même degré, chez les autres Cydniens.

1. **Cephalocteus histeroïdes** ; L. DUFOUR.

Dessus du corps variant du brun noir au rouge testacé ; parsemé de quelques points, près des angles latéraux du pronotum et sur l'écusson, et marqué de points plus nombreux, quoique peu rapprochés sur les cories ; glabre, avec les côtés du pronotum et des cories garnis de longs cils d'un roux flavescens. Dessous du corps variant de couleur comme le dessus. Tibias antérieurs munis de huit ou neuf épines sur leur tranche externe.

(1) Voy. Kroyer's Naturh. Tidsskr. t. IV (1842), p. 327.

♂ Dernier arceau ventral garni de poils ; en demi-cercle plus large que long, arqué ou anguleux à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral garni de poils ; en demi-cercle plus d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, formée de deux pièces : la postérieure, de six : la médiane antérieure en parallélogramme transverse : la postérieure en demi-cercle une fois plus large que long.

Cydnus scarabaeoides. FABR., Syst. Rhyng, p. 186. 11 (suivant M. Schioedte, d'après l'exemplaire typique).

Cephalocteus histeroïdes. L. DUFOUR, Ann. Soc. entom. de Fr. t. III (1834). p. 34. pl. 5. C. fig. 1. 7. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 94. 1. — FIEBER, Europ. Hémipt. p. 362. 1.

Cephalocieus scarabaeoides. BLANCH., Hémipt. p. 153. — RAMBUR, Faun. Andal. t. II. p. 108.

Long. 0^m,0039 à 0^m,0051 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 1/2 à 1 l. 2/3).

Corps presque orbiculaire, convexe, offrant vers le tiers ou la moitié de ses élytres sa plus grande largeur ; luisant et variant du noir brun ou du brun noir ou rouge testacé, en dessus. *Tête* presque en demi-hexagone en devant, obtusément tronquée et entaillée en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés, et paraissant ainsi presque arrondie ; hérissée près du bord des joues, de cils spiniformes courts et relevés ; imponctuée. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Pronotum* élargi en ligne courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux ; marqué, près de ceux-ci, de quelques points enfoncés, lisse sur le reste, excepté près des côtés ; garni le long de ceux-ci de longs poils d'un roux flavescent, glabre sur sa surface. *Ecusson* glabre ; parsemé de quelques points peu nombreux. *Elytres* couvrant près des trois quarts de la longueur de l'abdomen ; parsemées de points enfoncés peu rapprochés ; glabres, mais garnies sur les côtés de cils d'un roux flavescent ; à membrane courte, semi-coriace d'un blanc jaunâtre, sans nervure, laissant à découvert le cinquième postérieur environ du dessus de l'abdomen. *Repli* réduit à une tranche à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* variant aussi du brun noir au rouge testacé ou au testacé roussâtre. *Ventre*

garni sur une partie au moins de ses arceaux apparents, d'une rangée transverse, de longs poils d'un roux flavescent. *Cuisses* variant du brun au brun rouge ou rouge testacé. *Tibias* souvent d'un rouge brun ou d'un rouge testacé à la base, bruns postérieurement : les antérieurs graduellement élargis, armés sur leur tranche externe de huit ou neuf épines. Les intermédiaires et postérieurs bruns ou d'un brun noir sur la majeure partie de leur longueur. *Tarses* d'un flave pâle.

Cette espèce curieuse est éminemment fousseuse; elle se tient cachée dans le sable sec des bords de la mer. Elle nous a été envoyée par M. Perris.

Obs. Nous avons dû rejeter le nom donné par Fabricius : l'adjectif de *scarabaeoides* ayant été donné à une autre Cimicide par Linné.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES AMBLYOTTATES.

CARACTÈRES. *Yeux* à facettes. *Membrane* des élytres aussi longuement prolongée que l'extrémité du dos de l'abdomen; chargée de nervures.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Amblyottus*, AMBLYOTTE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt. (1843). p. 92.

(ἀμβλύωττω, être à moitié aveugle).

Nous sommes forcés de nous réduire à l'indication trop succincte des caractères propres au rameau; n'ayant pas eu sous les yeux l'espèce sur laquelle le genre a été fondé.

Feu Solier l'avait découverte dans les environs de Marseille, et en avait envoyé à son ami M. Serville, deux individus qui paraissent aujourd'hui ne plus exister dans les collections.

Voici ce qu'écrivait Solier : « Les yeux sont ordinairement recouverts en dessus par une pièce latérale de la tête (une joue, sans doute) en triangle curviligne, et terminée par un poil épineux assez long. Ils

sont aussi recouverts en dessous, moins en arrière, par la même pièce, qui se replie intérieurement. La partie lisse (1) est manifestement à facettes assez grandes et en triangle sphérique, dont l'angle le plus aigu serait arrondi.

MM. Amyot et Serville se sont bornés à dire de ce genre :

Ocelles non apparents. Tous les autres caractères sont ceux des Cydnes, mais taille fort petite en général.

Si ces insectes ont tous les autres caractères des Cydnes, ils s'éloignent des Céphalocées par leurs élytres offrant les trois divisions limitées par les sutures radiale et cubitale; par leur membrane plus longue et pourvue d'une organisation vasculaire, ils doivent avoir aussi des tarse grêles, des antennes courtes. Leur écusson est-il plus large que la base du pronotum ? Il est impossible de le dire.

1. *Amblyottus Dufouri*, AMYOT et SERVILLE.

D'un brun noir luisant. Membrane des élytres d'un jaunâtre transparent. Pronotum faiblement ponctué en arrière.

Cephalocteus Dufouri. SOLIER.

Amblyottus Dufouri. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 92. 1.

Long. 0^m,0030 à 0^m,0040 (2 l. 2/5 à 2 l. 3/4).

Tête assez large, courte, arrondie, un peu échancrée au bord antérieur. *Antennes* ayant leurs deux derniers articles ovalaires, gros, assez courts, en forme de grain de chapelet, très-fins et pointus à leur base. *Pronotum* sans impression transverse. *Membrane* des élytres de moitié plus courte que la corie, très-claire, blanchâtre, dépassant de peu l'extrémité de l'abdomen. AMYOT.

Cet insecte habite un sable léger et mobile où il s'enfonce facilement; il se tient le plus habituellement à la racine des plantes qui vivent dans le sable, telles que l'*Artemisia campestris*, la *Centaurea aspera*, etc. SOLIER.

(1) Solier voulait sans doute dire la partie à découvert.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES CYDNAIRES.

CARACTÈRES. *Cuisses* garnies de cils flexibles ou spiniformes près de leur tranche postérieure : les cuisses intermédiaires et postérieures au moins, marquées d'une rangée de points piligères sur leur côté antérieur. *Prosternum* plus court, jusqu'aux hanches, que le dessous de la tête. *Mésosternum* hérissé ou garni de poils. *Ocelles* distincts. *Yeux* apparents en dessus, plus larges que longs, en majeure partie enchâssés dans les bords de la tête. *Antennes* ordinairement à peine prolongées au delà des deux tiers des côtés du pronotum, ou moins longuement.

Ajoutez : *Tête* en demi-hexagone ou en demi-cercle en devant. *Ecusson* pas plus long à la base que le pronotum entre ses angles postérieurs. *Cories* à trois divisions, indiquées par les sutures radiale et cubitale. *Membrane* pourvue d'un système vasculaire. *Bec* coudé verticalement : le coude formé par les 2^e et 3^e articles; non ou à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Antépectus* moins avancé, au moins sur la moitié externe du bord antérieur de ses flancs, que le bord postérieur des yeux. *Tibias antérieurs* inermes ou seulement garni de poils flexibles sur l'arête de leur côté antérieur.

Les Cydnaires présentent sur chaque exocorie une strie ou plutôt une ligne légèrement saillante, naissant de la base, et prolongée à peu près jusqu'à leur bord postérieur, presque parallèle à la suture radiale, séparée de celle-ci par un espace assez étroit, qui se montre parfois subconvexe ou comme chargé d'une nervure. La mésocorie et l'endocorie présentent des stries ponctuées ou des rangées striales de points, savoir : une sur l'endocorie, parallèle à la suture cubitale : deux, sur la mésocorie : l'interne ou la plus voisine de la suture cubitale assez prononcée : l'autre, en dehors de la précédente, souvent obsolète.

Les Cydnaires, comme les Céphalocétaires laissent facilement deviner leurs habitudes, à leur organisation extérieure. Leur tête arrondie et ciliée en devant, les côtés du pronotum, des cories et ordinaire-

ment ceux du ventre garnis au moins de quelques longs poils; leur prosternum court, leur mésosternum hérissé ou garni de poils; leurs hanches antérieures fortes, globuleuses, refoulant par leur volume les flancs de la poitrine, pour donner aux pieds antérieurs une plus grande puissance d'action; leurs cuisses robustes et garnies de petites épines ou cils près de leur tranche inférieure; leurs tibias antérieurs dilatés, parfois un peu arqués en dehors, armés sur les côtés d'épines leur servant à labourer le sol, dépourvues au contraire d'épines sur l'arête de leur côté antérieur, pour n'offrir aucun obstacle à leur marche souterraine; les flancs de l'antépectus ordinairement lisses, dans le même but; tout sert à montrer en eux des insectes éminemment fouisseurs.

Ils habitent généralement les lieux sablonneux et les bords des mers. Leur bec moins prolongé que chez beaucoup d'autres Pentatomides leur permet, suivant les occasions, de se nourrir des humeurs des animaux ou des suc des végétaux.

Leur robe est ordinairement noire, ou passe au rouge de cuir, par défaut de matière colorante.

Ces insectes se partagent en deux rameaux :

Ecusson	}	plus long que la moitié du dessus de l'abdomen; un peu plus longuement prolongé que le bord interne de chaque corie.	Rameaux. CYDNATES.
		moins long ou à peu près aussi long que la moitié du dessus de l'abdomen; un peu moins longuement prolongé que le bord interne de chaque corie.	BRACHYPYLATES.

PREMIER RAMEAU.

LES CYDNATES.

CARACTÈRES. *Ecusson* plus long que la moitié du dessus de l'abdomen, un peu plus longuement prolongé que le bord interne de chaque corie. *Flancs* de l'antépectus lisses.

Ajoutez : *Tête* garnie, près de son rebord, de points assez gros don-

nant naissance à des poils parfois usés; notée, en outre, d'un point piligère près de la moitié du côté interne des yeux, et d'un autre, vers la partie antéro-interne de chaque joue. *Pronotum* marqué sur les côtés de points piligères; noté d'un point piligère entre entre chaque cicatrice et le bord externe, et ordinairement marqué de deux points semblables près de chacun des côtés de l'échancrure antérieure. *Cories* garnies, au moins sur la moitié basilaire de leur côté externe, de points piligères; peu ou point bissinuées à leur bord postérieur. *Repli du pronotum* tranchant sur son bord extérieur; aplani ou concave en dessous. *Ventre* au moins garni d'un poil naissant près de chaque stigmat. *Tibias antérieurs* assez étroits à la base, presque triangulairement élargis ensuite vers l'extrémité; épineux sur leur tranche externe, armés de trois ou quatre épines plus longues, vers l'extrémité de leur tranche interne. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* très-épineux dans leur pourtour.

Les Cydnates se répartissent dans les genres suivants :

Tête	non pectinée près de son rebord, garnie seulement de quelques cils. Exocories offrant leur rebord extérieur, celui qui constitue le rebord extérieur en repli, toujours visible en dessus; marquées sur ce bord ou près de lui de cinq points piligères au plus.	<p>munie, près de son rebord, de petites épines courtes et en outre de longs cils. Exocories offrant leur rebord extérieur, celui qui constitue le rebord externe du repli, souvent peu visible en dessus; munies d'un faux rebord naissant de l'épaule et prolongé au moins jusqu'à la moitié de leur longueur; garnies sur l'espace déclive existant entre ces deux rebords de nombreux points donnant chacun naissance à un cil.</p>	<p>Genres.</p> <p><i>Cydnus.</i></p> <p><i>Macroscytus.</i></p> <p><i>Geotomus.</i></p>
	<p>rebord externe de chacun des côtés du pronotum incurbé et caché sous les angles latéraux. Exocories marquées de points piligères près de leur bord.</p> <p>rebord externe de chacun des côtés du pronotum visible jusqu'à l'extrémité des angles latéraux. Exocories marquées de points piligères situés sur leur rebord.</p>		

Genre *Cydnus*, CYDNE; Fabricius.Fabricius, *Syst. Rhyng.* (1803). p. 184.

CARACTÈRES. *Tête* pectinée ou munie, près de son rebord, de petites épines ou cils spiniformes courts et relevés; garnie, en outre, près de ce bord, de longs cils. *Exocories* offrant leur bord extérieur, celui qui constitue le bord externe du repli, souvent peu visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; munies d'un faux rebord, naissant de l'épaule, et prolongé jusqu'à la moitié ou plus de leur longueur; garnies entre ce faux rebord et le véritable bord externe, et presque jusqu'à leur extrémité de points enfoncés nombreux, donnant chacun naissance à un long cil. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* subcylindriques, garnis d'épines dans leur pourtour. *Antennes* à peine prolongées au delà de la moitié des côtés du pronotum; à 2^e article variablement un peu moins long ou un peu plus long que le 3^e: les 4^e et 5^e ovoïdes, fusiformes ou d'une forme rapprochée. *Ongles* sans appendice membraneux.

Le nom générique de *Cydnus*, créé par Fabricius pour ces Géocorisés à tibias très-épineux, a été, suivant les auteurs, appliqué à des coupes diverses, qui sont aujourd'hui des démembrements du genre primitif. Nous avons dû le conserver aux premiers insectes de ce rameau, qui répondent le mieux aux caractères distinctifs qui avaient frappé l'illustre professeur de Kiel.

Le corps des Cydnes est garni de poils plus nombreux que ceux des Géotomes; leurs ongles grêles et dépourvus d'appendices membraneux en dessous, et surtout les courtes épines dont leur tête est munie, révèlent en eux des dispositions plus prononcées pour une vie souterraine.

Leurs épines ou cils spiniformes finissent souvent par être usés par le frottement, à tel point qu'il semble parfois n'en rester plus de traces.

A. *Ventre* garni, presque sur tous ses arceaux apparents, d'une rangée transversale de longs poils. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant.

Hanches antérieures globuleuses, robustes. Tibias antérieurs armés de cinq à sept épines sur leur tranche externe (S.-G. Cydnus).

Obs. L'écusson est déclive et terminé en angle ou en ogive, à sa partie postérieure ; à peu près égal, l'extrémité de l'endocorie, au tiers de la largeur du bord postérieur d'une mésocorie. Les hanches intermédiaires et postérieures marquées sur le milieu de leur côté inférieur d'une rangée de points piligères : les intermédiaires au moins garnis de petites épines sur la dernière moitié, près de leur tranche postérieure. Le mésosternum est plus hérissé de poils.

En tête des Cydnates doivent être placées les deux espèces suivantes qui s'éloignent de nos véritables *Cydnus* par divers caractères que nous allons signaler :

- α Tibias intermédiaires et postérieurs hérissés, en même temps, d'épines et de poils longs et nombreux. Ecusson garni de poils fins et courts, sur sa seconde moitié. Repli des cories réduit à une tranche à partir de la base du ventre. Antennes à peine prolongées au delà de la moitié des côtés du pronotum : leurs articles 3^e à 5^e fusiformes ou ovoïdes (S.-G. *Byrsinus*, FIEBER).
- αα Tibias intermédiaires et postérieurs armés seulement d'épines et non hérissés de longs poils. Ecusson glabre.
 - β Tibias postérieurs épais ; élargis de la base à l'extrémité ; densément armés d'épines presque couchées. Repli des cories réduit à une tranche presque à partir de la base du ventre. Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du pronotum : leurs articles 3^e à 5^e, ovoïdes ou fusiformes. Cories presque coriaces (S.-G. *Psammozetus*, MULSANT et REY).
 - ββ Tibias postérieurs grêles, de grosseur uniforme ; armés d'épines presque relevées. Cories cornées (S. G. *Cydnus*).

Cydnus (Byrsinus) fossor ; MULSANT et REY.

Dessus du corps d'un rouge fauve ou brunâtre ; cilié latéralement de longs cils d'un roux pâle. Antennes d'un flave de gomme. Tête et pronotum lisses et glabres sur leur surface, à part les points pilifères : la première pectinée et hérissée de poils, en devant. Ecusson glabre et lisse en devant, postérieurement ponctué et garni de poils courts. Cories ponctuées ; en ligne droite à leur partie postérieure. Dessous du corps de la couleur du dessus, un peu plus pâle sur la poitrine et sur les pieds que sur le ventre. Tibias antérieurs armés extérieurement de six épines : les intermédiaires et postérieurs hérissés d'épines et de longs poils.

Byrsinus scarabaeoides. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 363. 3.

Long. 0^m,0045 (2 l.). — Larg. 0^m,0026 (1 l. 1/5).

Patrie : la Russie européenne méridionale (collection Freye-Gessner).

Obs. Nous avons été obligé de changer le nom spécifique, donné par M. Fieber, attendu que le *Cydnus scarabaeoides* de Fabricius se rapporte au *Cephalocteus Dufourii* et non à cet insecte.

Le *B. sphaeridioides* de M. Fieber nous est inconnu. Il habite la Sicile.

***Cydnus (psammozetus) albipennis*; COSTA.**

Corps garni sur les côtés de longs cils blancs. Tête, pronotum et écusson, d'un brun de poix, parfois d'un brun fauve. Tête ridée, presque impointillée. Antennes d'un flave livide. Pronotum offrant les traces d'une dépression transverse; ponctué, avec les cicatrices lisses. Ecusson ponctué, plus légèrement en avant et à l'extrémité. Cories légèrement ponctuées: d'un blanc sale, comme la membrane, paraissant coriaces ou subcornées. Dessous du corps d'un brun fauve. Pieds d'un blanc roussâtre, avec la majeure partie des tibias intermédiaires et postérieurs d'un brun fauve: les antérieurs latéralement armés de six épines.

Cydnus albipennis. A. COSTA. Cimic. Regn. Neapol. cent. 3 fragm. 4, p. 56, 12 (306), pl. III, fig. 9.

Long. 0^m,0051 (2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0025 (1 l. 1/8).

Patrie : La Sicile, l'Espagne (coll. Signoret).

Nos espèces françaises sont les suivantes :

α Postépisternums densément ponctués sur leur moitié interne voisine de la région odorifique. Tibias intermédiaires et postérieurs d'un rouge testacé.

Flavicornis.

αα Postépisternums rayés de trois lignes longitudinales, sur leur moitié interne voisine de la région odorifique. Tibias intermédiaires et postérieurs bruns, au moins sur leurs deux tiers postérieurs.

Fuscipes.

1. *Cydnus flavicornis*; FABRICIUS.

Corps cilié de roux sur les côtés ; variant en dessus, du brun ou du noir de poix au brun rouge ou au rouge brun, généralement moins obscur sur les cories : marqué de points moins petits, plus légers et moins serrés sur la mésocorie que sur l'écusson. Pieds roux ou d'un roux testacé : cuisses intermédiaires armées de petites épines sur leur tranche postérieure. Postépisternums densément ponctués sur leur moitié interne.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle une fois plus large à son bord postérieur que sur sa ligne médiane

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, trois ou quatre fois aussi grande que l'autre, lisse et carénée sur la ligne médiane, ponctuée sur le reste ; formée de deux pièces : la postérieure, ponctuée ; composée de cinq pièces : la médiane transverse, échancrée à son bord postérieur.

La punaise brune luisante. GEOFFR., Hist. t. I. p. 470. 71.

Cimex flavicornis. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 124. 70. — PANZ. Faun. germ. XXXIII. 23. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 66. 63. pl. 7. fig. 63.

Cydnus flavicornis. FABR., syst. Rhyngot. p. 184. 2. — GORSKI, Analect. entom. p. 60. 28. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 363. 1. — FLOR, Rhynch. t. I. p. 163. 7. — HAHN., Wanz. t. I. p. 170. p. XXVI. fig. 89.

Pentatoma flavicornis. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 197. 44.

Long. 0^m,0030 à 0^m,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2). — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0016 (3/5 l. à 2/3 l.).

Corps ovale-oblong, offrant sa plus grande largeur vers la moitié de la longueur de l'abdomen ; très-médiocrement convexe. Tête en demi-cercle en devant ; munie d'un rebord peu relevé ; garnie, près de ce rebord, de cils courts, relevés, spiniformes, et hérissée de longs poils roux ; variant du noir au brun de poix, avec le rebord d'un rouge brun, parfois presque entièrement de cette couleur ; ponctuée ; ruguleuse ; presque lisse sur le vertex : rayée de deux ou trois lignes transverses sur l'épistome. Epistome parallèle, à peu près aussi avancé que les

joues. *Yeux* d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Antennes* d'un rouge testacé. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au quart, puis en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; muni sur les côtés d'un rebord très-étroit, peu apparent en dessus; garni près de ce rebord de cils longs et d'un roux fauve; variant du noir ou noir brun, au brun de poix ou même au brun rouge, surtout près des bords antérieur et postérieur et sur les côtés; luisant; lisse sur les cicatrices et sur les calus; presque sans trace de dépression transverse; peu ponctué en devant et près de la base, marqué sur le reste de sa surface de points fins et assez rapprochés. *Écusson* déclive, subconcave et en angle aigu à son extrémité; à peine aussi large que le tiers du bord postérieur d'une mésocorie, quand on l'examine vers l'extrémité de l'endocorie; variant du noir au brun de poix, et dans ce cas avec l'extrémité souvent d'un rouge testacé ou rougeâtre; marqué de points assez petits et médiocrement rapprochés, avec les angles de devant lisses. *Cories* parfois d'un brun noir, plus ordinairement brunes avec quelques parties, surtout de la mésocorie et de l'endocorie d'un rouge brun; garnies sur la moitié basilaire au moins de leur côté externe de cils longs et nombreux, d'un roux fauve, naissant au côté interne de leur rebord externe, sur un espace déclive, limité du côté interne par un faux rebord à peine prolongé au delà de la moitié: le bord externe peu visible en dessus; marquées, surtout sur la mésocorie, de points plus légers et moins serrés que ceux de l'écusson. *Membrane* d'un blanc sale et livide. *Bec* à peine prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum; d'un roux testacé. *Dessous du corps* variant du brun au rouge brun. *Postépisternums* densément ponctués sur la moitié interne de leur largeur, lisses sur l'externe. *Ventre* à peine pointillé sur les côtés, lisse sur la région médiane; garni sur les 2^e à 5^e ou 6^e arceaux d'une rangée transverse de longs poils. *Pieds* antérieurs d'un rouge ou roux testacé, avec les épines obscures. *Cuisses intermédiaires et postérieures* d'un rouge ou roux testacé: les intermédiaires garnies de trois ou quatre épines sur leur tranche inférieure. *Tibias intermédiaires et postérieurs* d'un rouge ou roux testacé, avec les épines obscures. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés de six ou sept épines sur leur tranche externe.

AA *Ventre n'offrant pas une rangée transversale de poils sur les arceaux.*

B *Pronotum non entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés; à angles postérieurs assez faiblement indiqués. Ventre de sept arceaux: le 1^{er}, peu ou point apparent sur les côtés. Tibias antérieurs ordinairement armés de huit à dix épines sur leur tranche externe (S.-G. *Trichosternus*).*

Obs. L'écusson, chez les espèces suivantes, est obtusément anguleux ou subarrondi postérieurement, et au moins aussi large, vers l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. Les cuisses intermédiaires et postérieures sont marquées sur leur côté antérieur de points moins gros que chez les *Cydnes*. Le repli des élytres est prolongé jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral (le 2^e apparent). Le faux rebord de l'exocorie est au moins prolongé jusqu'à la moitié de la longueur de celle-ci.

A ce sous-genre appartiennent les espèces suivantes :

- α *Écusson aussi large, vers l'extrémité de l'abdomen, que les trois quarts du bord postérieur d'une mésocorie. Tibias postérieurs noirs ou bruns.*
- αα *Écusson aussi large, vers l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. Tibias postérieurs d'un roux ou rouge testacé.*

Pilosus.

Nigrita.

3. *Cydnus pilosus*; HERRICH-SCHAEFFER.

Corps cilié de roux fauve sur les côtés; noir ou d'un noir brun luisant, en dessus. Pronotum ponctué sur les côtés, lisse sur les cicatrices, presque imponctué sur le reste. Écusson et cories presque uniformément ponctués. L'écusson subarrondi à son extrémité, aussi large, vers l'extrémité de l'abdomen, que les trois quarts du bord postérieur d'une mésocorie. Cuisses d'un rouge brun. Tibias ordinairement d'un noir brun.

♂ *Dernier arceau du ventre en demi-cercle une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane.*

♀ *Dernier arceau du ventre en demi-cercle élargi postérieurement, de moitié au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé, par une ligne transversale, en deux moitiés*

très-inégales : l'antérieure, deux ou trois fois aussi grande que la postérieure, en toit et lisse sur la ligne médiane, ponctuée et ridée sur les côtés, formée de deux pièces : la postérieure rugueusement ponctuée ; garnie de cils roux fauves, paraissant composée de cinq pièces.

Cydnus pilosus. HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. CXXVI. 22 (*type*). — FIEBER, Europ. Hemipt. p. 364. 4.

Long. 0^m,0067 (3 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4).

Corps ovale, offrant sa plus grande largeur vers la moitié de la longueur de l'abdomen ; médiocrement convexe. *Tête* en demi-cercle en devant, ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur ; munie d'un rebord relevé et tranchant ; garnie, près de ce rebord, de cils courts, relevés, spiniformes, et hérissée de longs poils d'un roux fauve ; d'un noir luisant ; ruguleusement ponctuée, presque lisse sur le vertex ; rayée sur l'épistome de deux lignes transverses. *Épistome* un peu rétréci en devant, un peu moins avancé ou à peine aussi avancé que les joues. *Yeux* d'un brun rouge. *Antennes* d'un rouge testacé et parfois en partie brunâtres. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; médiocrement convexe ; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et peu relevé ; garni, près de ce bord, de longs cils d'un roux fauve ; d'un noir luisant ; lisse sur les cicatrices et sur les calus, peu ponctué en devant, légèrement et éparsement ponctué sur sa seconde moitié, noté, sur les côtés, de points plus marqués et plus rapproché ; sans traces ou presque sans traces de dépression transversale. *Écusson* subarrondi, subdéprimé et peu déclive à l'extrémité ; aussi large que les trois quarts ou quatre cinquièmes du bord postérieur d'une mésocorie, vers l'extrémité de l'endocorie ; d'un noir luisant, avec sa partie postérieure parfois moins obscure ; lisse aux angles de devant, marqué sur son disque de points médiocrement serrés, affaiblis vers l'extrémité, marqué près des côtés, surtout vers les sinuosités, de points plus serrés. *Cories* d'un noir luisant ; marquées de points à peine plus légers, que ceux de l'écusson ; garnies sur la moitié basilaire de leur côté externe, les cils d'un roux fauve, longs et nombreux, sortant de points situés sur la partie déclive du côté ex-

terne de l'exocorie, entre le véritable rebord extérieur, et un faux rebord, naissant de la base et prolongé au moins jusqu'à la moitié de la longueur de l'exocorie. *Membrane* d'un blanc sale ou livide. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; cilié; d'un roux testacé, avec l'extrémité obscure. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir luisant; lisse sur les flancs de l'antépectus, presque imponctué sur le reste de la poitrine, densément ponctué sur les côtés du ventre, avec la partie médiane de celui-ci presque lisse. *Postépisternums* lisses, rayés d'une strie près de leur bord interne : espace compris entre chaque postépisternum et la partie matte de la région odorifique rayée de stries et de rangées de points. *Cuisses* d'un rouge brun ou brunâtre. *Tibias* noir ou d'un brun noir. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias* antérieurs un peu arqués en dehors, graduellement élargis de la base à l'extrémité; armés sur leur tranche externe de huit ou neuf épines.

Cette espèce est méditerranéenne. Nous l'avons prise dans les sables rapprochés des bords de la mer, dans notre ancienne Provence. Elle nous a été envoyée des environs de Marseille par M. Wachanru. On la trouve également dans diverses parties plus méridionales de l'Europe.

Obs. Elle se distingue facilement des deux espèces précédentes, par sa taille au moins double; par son ventre dépourvu de rangées de poils; par ses cuisses intermédiaires sans épines près de leur tranche postérieure; par la largeur de son écusson, vers son extrémité, etc.

4. **Cydnus nigrita**; FABRICIUS.

Corps cilié de roux fauve sur les côtés; d'un brun noir ou d'un brun de poix, ordinairement d'un rouge brunâtre ou testacé sur les limites des sutures radiale et cubitale, ou même sur toutes les cories et au bord antérieur de la tête. *Pronotum* lisse sur les cicatrices et près de la base, finement ponctué sur le reste, plus densément sur les côtés; offrant près de ceux-ci les traces d'une dépression transverse. *Écusson* et cories ponctués : l'écusson déclive et en angle aigu postérieurement; à peu près aussi large à l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie; celle-ci, marquée de points très-légers et moins rapprochés que ceux de l'écusson. L'exocorie creusée d'un sillon, au côté interne de son faux-rebord. *Pieds* d'un rouge testacé ou livide.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement, de moitié au moins plus long à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale un peu en angle dirigé en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, ponctuée en toit, deux fois au moins plus longue que la postérieure sur la ligne médiane, et près d'une fois plus longue sur les côtés, formé de deux pièces : la postérieure, composée de cinq : la médiane, transverse, échancrée en arc à son bord postérieur.

Cimex nigrita. FABR., Entom. Syst. t. IV: p. 123. 169.

Cimex flavicornis. WOLFF, Icon. Cim. p. 66, 62. pl. VII. fig. 63. a. b.

Cydnus nigrita. FABR., Syst. Rhyng. p. 184. 1. — HERRICH-SCHAEFF., Deutsch.

Faun. 126. 23. — GORSKI, Melet. entom. p. 59. 27. note. — BURMEIST. Hand.

6. t. II. p. 376. 10. — FIEBER. Eur. Hemipt. p. 364. 3.

Cydnus picipes. HAHN., Wanz. t. I. p. 165. pl. XXV. fig. 85.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0050 (2 l. à 2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Corps ovale-oblong; peu convexe. Tête en demi-cercle en devant, ordinairement à peine entaillée dans le milieu de son bord antérieur; munie d'un rebord relevé et tranchant; garnie près de ce rebord de cils courts, relevés, spiniformes, et hérissée de longs poils roux; d'un brun noir, brune ou d'un brun rougeâtre, avec la partie antérieure parfois graduellement d'un rouge brunâtre ou testacé, et le rebord d'un rouge ou roux flave ou livide; ruguleuse et finement ponctuée, même sur le vertex; rayée sur l'épistome de deux à quatre raies transverses. Epistome un peu rétréci à son extrémité antérieure, presque aussi avancé que les joues. Antennes d'un roux testacé ou livide, avec le bord externe des articles parfois obscur. Pronotum élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au quart, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et un peu relevé; garni, près de ce rebord de longs cils roux ou d'un roux fauve; variant du brun noir au brun de poix, et dans ce dernier cas, avec les calus et les bords antérieur et postérieur souvent d'un roux testacé; lisse sur les cicatrices, peu ponctué en devant, sur les calus et

à la base, marqué sur le reste de sa surface de points peu profonds et médiocrement rapprochés, plus marqués sur les côtés; offrant, surtout près des côtés, de légères traces d'une dépression transverse; légèrement ridé sur sa seconde moitié. *Ecusson* déclive, déprimée et anguleux à son extrémité; aussi large vers l'extrémité de l'endocorie que la moitié ou les trois cinquièmes du bord postérieur d'une mésocorie; noir, d'un noir brun ou d'un brun noir; lisse aux angles de devant, marqué sur le reste de sa surface de points assez gros et assez rapprochés, affaiblis vers l'extrémité. *Cories* variant du noir brun au brun de poix, avec les limites de la suture cubitale, souvent la majeure partie de la mésocorie ou parfois même presque toute leur surface d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé; garnies sur les côtés de longs cils d'un roux fauve, plus nombreux sur la moitié antérieure de ceux-ci, naissant sur un espace déclive, entre le véritable rebord peu visible en dessus, et un faux rebord, assez prononcé à la base, graduellement affaibli, et annihilé postérieurement; creusées sur l'exocorie, au côté interne du faux rebord, d'un sillon prolongé depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur. *Membrane* d'un blanc sale ou livide ou parfois nébuleux postérieurement. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; d'un roux ou rouge livide. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir; lisse sur les flancs de l'antépectus, peu ponctué sur les autres parties pectorales. *Postépisternums* lisses, rayés d'une strie près de leur bord interne: espace compris entre eux et la partie matte de la région odorifique presque lisse ou peu strié. *Ventre* ruguleusement ponctué sur les côtés, avec la partie médiane presque lisse. *Pieds* d'un roux ou rouge livide ou testacé. *Tibias* antérieurs un peu arqués en dehors, graduellement élargis; armés de huit ou neuf épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est commune dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle se distingue du *C. pilosus* par une taille plus faible, par une teinte ordinairement moins obscure; par son prothorax plus visiblement ponctué après la faible dépression transverse, peu avant la base; par son écusson plus anguleux et moins large à son extrémité; par les cories plus légèrement et moins densément ponctuées, surtout sur la mésocorie, généralement d'un rouge de nuances diverses près de

la suture cubitale, creusées d'un sillon au côté interne du faux rebord de l'exocorie; par la couleur de ses tibias.

BB Pronotum profondément entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés; sensiblement arqué en arrière après les angles latéraux; à angles postérieurs indiqués. *Repli des élytres* prolongé au-delà de l'extrémité du 3^e arceau ventral (du 2^e apparent) (S.-G. *Tominotus*, MULS. et REY).

Obs. Si nous n'avions eu sous les yeux qu'un seul exemplaire de l'insecte décrit ci-après, nous aurions regardé l'entaille de son pronotum comme étant accidentelle; mais nous en avons pu examiner deux individus d'une conformation pareille, et pris dans la même localité.

La tête était bien marquée, près de son rebord, de points enfoncés habituels; mais les cils spiniformes étaient peu apparents: étaient-ils usés, ou manqueraient-ils? Dans ce cas l'espèce dont il est ici question formerait une transition naturelle au genre suivant; mais elle a si bien les autres caractères des Cydnes, que sa place naturelle semble ici marquée.

Le premier arceau ventral quoique très-court est apparent. Les 4^e et 5^e articles des antennes quoique renflés dans leur milieu, sont plutôt fusiformes qu'ovoïdes ou turbinés, et semblent par leur longueur plus sensible faire pressentir la forme allongée et presque d'égale grosseur des mêmes articles dans les genres suivants.

5. *Cydnus Signoreti*; MULSANT et REY.

Corps garni de cils d'un brun rouge sur les côtés: brun ou d'un brun rouge, en dessus. Pronotum, tête et partie antérieure du pronotum lisses: à petits points piligères: le pronotum presque sans impression transverse, ponctué sur les côtés et sur sa seconde moitié; entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés. Ecusson et cories peu densément ponctués: le premier, aussi large vers l'extrémité de l'endocorie, que les deux tiers du bord postérieur d'une mésocorie: les cories d'un rouge testacé sur la suture cubitale, chargées d'une nervure sur l'exocorie. Tibias antérieurs armés de six ou sept épines à leur côté externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; creusé d'une assez grosse fossette arrondie, près de chacun de ses angles postérieurs.

♀ Inconnue.

Long. 0^m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0033 (1 l. 1/2).

Corps ovale; peu convexe. *Tête* en demi-cercle en devant; ordinairement non entaillée; munie d'un rebord relevé; brune; lisse ou à peu près; marquée, près de son rebord, de points assez gros donnant naissance à de longs poils parfois usés. *Epistome* parallèle, aussi avancé que les joues, rayé de deux lignes transverses. *Antennes* d'un roux testacé; à 2^e article moins long que le 3^e. *Yeux* d'un rouge brun ou brun rouge. *Pronotum* profondément entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés, arqué sur la partie située avant cette entaille, élargi en ligne courbe sur la seconde, jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; brun ou d'un brun rouge; ponctué sur les côtés et depuis les cicatrices jusques près du bord postérieur, lisses sur les calus et sur le reste; muni latéralement de longs cils roux ou d'un roux fauve, naissant au côté interne de leur rebord latéral. *Ecusson* ordinairement d'un noir brun ou d'un brun noir; marqué de points peu rapprochés, lisse aux angles de devant et sur une partie de la base; subarrondi et déclive postérieurement, aussi large, vers l'extrémité de l'endocorie, que les deux tiers du bord postérieur d'une mésocorie. *Cories* brunes, ordinairement avec les limites des méso et endocorie d'un rouge testacé; ponctuées; chargées d'une nervure sur l'espace compris entre la suture radiale et la strie de l'exocorie voisine de la suture cubitale; garnies sur les deux tiers basilaires de leur longueur, de cils d'un roux fauve, naissant de points piligères, situés sur un espace déclive, entre le véritable rebord et un faux rebord, convexe et assez prononcé à la base, graduellement affaibli et nul postérieurement. *Membrane* d'un blanc sale ou flavescent, marquée, après la base, d'une rangée transverse de taches brunes. *Repli des élytres* prolongé environ jusqu'à la moitié du 4^e arceau ventral. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun; lisse. *Bec* d'un roux testacé; à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Pieds, cuisses et tibias* variant du brun noir au rouge ou roux testacé. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés sur leur tranche externe de six ou sept épines; inermes sur la moitié basilaire de leur tranche interne.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Signoret comme ayant été prise dans les environs de Montpellier. Nous l'avons dédiée à ce savant obligeant, dont les travaux sur les Hémiptères sont connus et justement appréciés de tous les entomologistes.

Genre *Macroscytus*, MACROSCYTE; Fieber.

Fieber, Europ. Hémipt. p. 362.

(μακρός, long, σκύτος, cuir).

CARACTÈRES. *Tête* non pectinée près de son rebord, garnie seulement de longs cils, près de celui-ci. *Exocories* offrant leur bord externe, celui qui forme le bord externe du repli, toujours visible en dessus; rayées d'une strie parallèle à ce bord et munie au plus de cinq points piligères sur l'espace étroit et planiuscule séparant cette strie du rebord latéral. *Rebord de chacun des côtés du pronotum* courbé et caché sous l'angle latéral et non visible en dessus jusqu'à cet angle. *Antennes* aussi longuement prolongées que les angles latéraux; à 3^e article moins long que chacun de ses voisins; les trois derniers, épaissis, pubescents: le 3^e un peu obconique: les 4^e et 5^e, à peine renflés dans leur milieu: le 4^e variablement un peu moins long ou aussi long que le 2^e: le 5^e, ordinairement au moins aussi long que ce dernier. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Écusson* anguleux à son extrémité; creusé d'une fossette près de celui-ci; moins large, vers l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. *Ventre* de sept arceaux: le premier très-court ou peu apparent sur les côtés; non garni d'une rangée transversale de poils sur ses arceaux. *Repli des cories* prolongé au moins jusqu'à la moitié ou jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral (le 3^e apparent). *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Obs. Les Macroscytes n'ont plus sur l'exocorie le faux rebord que présentent les Cydnes; mais ils ont une strie qui le remplace. L'espace étroit existant entre cette strie et le bord latéral est planiuscule au lieu d'être déclive. La strie radiale est à peine prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur de la corie, tandis que la strie ou ligne

élevée située sur l'exocorie et parallèle à cette suture, atteint l'extrémité.

Le pronotum n'offre plus ou presque plus de traces des deux points enfoncés et piligères situés de chaque côté de leur échancrure antérieure.

L'espèce suivante sur laquelle ce genre est fondé se distingue par un caractère facile à remarquer et qui n'a cependant été signalé par personne. Le rebord latéral présente une disposition que nous retrouverons plus prononcée chez les *Æliens*, dont elle est un des traits caractéristiques : il se courbe et se cache en dessous vers les angles latéraux, de telle sorte qu'il n'est pas visible jusqu'à l'extrémité de ces angles, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; le rebord externe de l'exocorie est visible en dessus, mais entre ce rebord et la strie ou le sillon qui lui est parallèle existe un espace planiuscule garni de points piligères, qui représente l'espace déclive des espèces précédentes.

1. *Macroscytus brunneus*; FABRICIUS.

Corps variant du brun noir au brun rougeâtre, en dessus. Tête imponctuée, à part les points piligères. Pronotum imponctué ; muni latéralement d'un rebord courbé et non visible en dessus vers les angles latéraux. Ecusson et cories finement ponctués : les secondes munies d'une strie parallèle à son rebord latéral, et marquées de trois à cinq points piligères sur l'espace étroit existant entre cette strie et son bord externe. Dessous du corps imponctué. Tibias antérieurs armés de sept épines sur leur tranche externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle ; à bord postérieur un peu arqué en arrière et un peu relevé en rebord.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle, élargi d'avant en arrière en courbe rentrante ; divisé, en deux moitiés inégales par une ligne transversale bissinuée, et ruguleusement prolongée en arrière sur la ligne médiane : la moitié antérieure en toit ou carénée, formée de deux pièces échancrées chacune presque en demi-cercle à leur bord postérieur ; à peine plus grande que la postérieure dans le milieu de

chacune de ces échancrures, deux fois au moins aussi longue sur la ligne médiane : la postérieure paraissant composée de cinq pièces.

Cydnus brunneus. FABR. Syst. Rhyng. p. 285. 5. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ, 126. 21 (*type*).

Macroscytus brunneus. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 362.

Long. 0^m,0090 (4 l.). — Larg. 0^m,0045 (2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong ; offrant la plus grande largeur vers le tiers des cories. *Tête* en demi-cercle en devant et munie d'un rebord obtus, peu ou point saillant ; marqué près de ce bord de points assez gros donnant naissance à des cils souvent usés ; marquée sur chaque joue, de deux autres points piligères, lisse sur le reste ; d'un noir luisant. *Antennes* variant du rouge brun au rouge testacé, parfois maculées de taches obscures. *Yeux* bruns. *Pronotum* élargi en ligne courbe jusqu'au tiers des côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; émoussé à ceux-ci ; muni latéralement d'un rebord tranchant, courbé aux angles latéraux et non visible en dessus à ces angles ; marqué, près de ce bord, de points donnant naissance à des cils ; lisse, à cicatrices peu distinctes et unies ; faiblement déprimé transversalement après celles-ci ; d'un noir ou brun de poix. *Écusson* un peu déclive et souvent marqué d'une légère fossette à l'extrémité ; d'un noir ou brun de poix ou brun rougeâtre ; finement et peu densément ponctué, lisse aux angles de devant. *Cories* de la couleur de l'écusson ; finement et peu densément ponctuées ; à suture radiale à peine prolongée jusqu'aux trois quarts, à strie parallèle à cette suture prolongée jusqu'à l'extrémité ; *Exocorie* munie d'une strie parallèle à son bord latéral ; marqué sur le tiers basilaire de l'espace existant entre cette strie et le bord marginal de trois ou quatre points donnant naissance à des cils souvent usés ; bord postérieur des cories échancré en arc ou sinué sur sa moitié externe, avec l'extrémité légèrement échancrée en arc ou sinuée sur sa moitié externe, avec l'extrémité de l'exocorie terminée en angle aigu. *Membrane* d'un blanc sale ou livide, chargée de cinq à sept nervures assez faibles. *Repli* brun ; prolongé jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral visible. *Bec* d'un rouge brun ou d'un roux tes-

tacé; prolongé à peine jusqu'à la moitié du mésosternum. *Dessous du corps* variant du brun de poix au rouge brun; lisse. *Postépisternums* lisses. *Cuisses* antérieures variant du rouge de cerise au rouge brunâtre: les autres, bruns ou d'un brun rougeâtre. *Tibias* variant du brun noir au rouge de cuivre. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés de sept épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est rare dans les environs de Lyon. Nous l'avons prise en Auvergne; mais elle paraît principalement méridionale. On la trouve près de Marseille, de Nîmes, etc.

Obs. Le *M. brunneus* se distingue facilement des espèces précédentes par le caractère générique du rebord latéral de son pronotum; par ce dernier lisse; par ses exocories munies chacune d'un rebord plan assez large vers la base, graduellement rétréci d'avant en arrière, souvent comme rebordé de chaque côté, marqué de quatre à cinq points enfoncés sur son tiers basilaire; par son ventre imponctué, etc.

Genre *Geotomus*, GEOTOME; Mulsant et Rey.

(γεωτόμος, qui fend la terre).

CARACTÈRES. *Tête* non pectinée près de son rebord; garnie seulement de cils près de celui-ci. *Exocories* offrant leur bord extérieur, celui qui forme le côté externe du repli toujours visible en dessus; sans faux rebord ni strie parallèle au bord externe; marquées au plus de cinq points piligères sur leur rebord marginal. *Rebord* de chacun des côtés du pronotum prolongé visiblement jusqu'à l'angle latéral; peu cilié près de ce rebord. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; à 3^e article obconique ou épaissi vers son extrémité, au moins aussi grand ou plus long que le 2^e: les 3^e, 4^e et 5^e presque égaux, épaissis, pubescents: les 3^e et 4^e obconiques: le 5^e, subfusiforme: les deux derniers, ordinairement les plus longs. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Pronotum* creusé en devant de deux fossettes, continuées chacune sur la tête, près du côté interne des yeux. *Ventre* de sept arceaux: le 1^{er} très-court ou peu apparent sur les côtés; non garni d'une rangée de poils

sur ses arceaux. *Repli des cories* prolongé au moins jusqu'à la moitié du 4^e arceau ventral.

Les *Geotomes* commencent à montrer une tendance moins prononcée à se cacher dans le sol. Leur tête n'est plus armée de ces petites épines relevées qui aident aux précédents à se frayer une voie dans le sable; leurs antennes sont moins courtes, leurs deux derniers articles moins épaissis; leur pronotum et surtout leurs cories peu ciliés sur les cotés; leur mésosternum moins hérissé de poils; leurs ongles sont pourvus d'un appendice membraneux, mais souvent court ou peu distinct chez la première espèce.

Ce genre comprend les espèces suivantes :

- « Rebord de l'exocorie marqué parfois seulement de deux, mais plus ordinairement de trois ou même de quatre points piligères. Postépisternums imponctués. Corps ovale. *Punctulatus*.
- αα Rebord de l'exocorie ordinairement marqué d'un seul point piligère, vers le 8^e ou 10^e basilair de leur longueur. Postépisternums marqués chacun, près de la région odorifique, d'une ou de rangée de petits points. Corps subparallèle depuis la moitié des cotés du pronotum, jusqu'aux deux tiers des cories. *Elongatus*.

1. *Geotomus punctulatus*; A. COSTA.

Ovale. Très-médiocrement convexe; luisant, en dessus. Tête à peine pointillée, à part les points piligères ordinaires. Pronotum presque lisse, pointillé sur les cotés et sur la dépression transverse nulle ou à peine indiquée. Ecusson et cories ponctués. Rebord de chaque exocorie ordinairement marqué de trois ou quatre points piligères. Postépisternums ordinairement imponctués.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle de deux tiers plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; un peu ou à peine relevé en rebord postérieurement.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement, une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé, par une ligne transversale presque droite, ou faiblement en

angle très-ouvert et dirigé en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure en toit ou carénée, formée de deux pièces presque lisses ; une fois au moins plus longue sur les côtés, et deux ou trois fois plus longues sur la ligne médiane que la postérieure : celle-ci ponctuée, paraissant formée de cinq pièces.

Cydnus punctulatus. A. COSTA, Cent. 2. decas. 6. 10 (1847). p. 30. 8 (188). pl. V. fig. 11. — FIEBER, Wien. entom. Monatschr. t. VIII (1864). p. 233. 44.

Cydnus Helfer. FIEBER, Entom. Hemipt. p. 364. 6.

Cydnus bifoveoletus. HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. IX (1853). p. 442 (type).

Cydnus aciculatus. FIEBER, Wien. entom. Monatschr. t. VIII. p. 233 (type).

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0018 à 0^m,0022 (3/4 à 1 l.).

Corps ovalaire, offrant vers la moitié de la longueur des cories sa plus grande largeur ; très-médiocrement convexe. Tête en demi-cercle, en devant ; munie d'un rebord obtus ; marquée, près de ce bord de points donnant naissance à des poils fauves ou obscurs, assez longs, mais souvent noirs ; marquée sur chaque joue de deux points piligères ordinaires ; noire, luisante, à peine pointillée, un peu ruguleuse sur les joues ; ordinairement rayée sur l'épistome des deux lignes transverses. Epistome parallèle, aussi avancé que les joues. Antennes habituellement d'un fauve testacé ou testacée, parfois moins claires. Yeux bruns. Pronotum élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs ; médiocrement ou peu fortement convexe ; noir, luisant ; le plus souvent presque sans traces de dépression transverse ou n'en offrant point de traces sur sa région médiane ; tantôt à peine pointillé sur les côtés et sur ceux de la dépression, tantôt marqué sur ces deux parties de points assez marqués, lisse sur le reste ; noté, en devant, près du bord interne de chaque œil, d'une fossette commune avec la partie postérieure de la tête ; muni d'un rebord latéral, près duquel naissent des cils fauves peu serrés. Ecusson arrondi et un peu déclive à l'extrémité ; creusé d'une fossette près de celle-ci ; d'un noir luisant, avec l'extrémité postérieure moins obscure ou d'un brun rouge ; ponctué, avec les angles antérieurs lisses. Cories noires, souvent avec une partie postérieure plus ou moins grande des méso et exocories d'un rouge brun ou brunâtre ; marquées

de points presque semblables à ceux de l'écusson ; munies, au côté externe de l'exocorie, d'un rebord marqué rarement de deux, ordinairement de trois ou même parfois de quatre points piligères : le dernier, situé un peu avant la moitié de leur longueur ; à suture radiale prolongée jusqu'aux sept huitièmes de leur longueur ; planiuscule sur l'intervalle étroit qui sépare cette suture de la strie de l'exocorie qui lui est subparallèle : cette dernière prolongée jusqu'à leur extrémité. *Membrane* d'un blanc sale ou légèrement nébuleux. *Repli* rétréci à partir de la base du ventre, et prolongé à peine ensuite jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral (le 3^e apparent). *Dessous du corps* d'un noir luisant, flancs de la poitrine à peu près imponctués. *Postépisternums* à peu près imponctués. *Ventre* à peine pointillé ou ruguleux sur les côtés, lisse sur sa région médiane. *Cuisses* et *tibias* parfois d'un brun noir, le plus souvent, en partie au moins, d'un rouge brun ou brunâtre ou même d'un rouge testacé. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés de cinq ou six épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve en Sicile, en Corse, en Espagne. Nous l'avons prise dans les environs d'Hyères. Elle nous a été envoyée de Marseille par M. Wachanru et de Cannes par M. Millière. Elle vit aux racines de diverses plantes dont elle suce la sève, principalement de la *Konigia maritima*.

Obs. Elle offre diverses variations. Le pronotum est parfois à peine pointillé, et dans ce cas la dépression transverse est obsolète ou à peine indiquée près des côtés ; d'autres fois ce segment présente les points plus ou moins marqués, sur les côtés et sur ceux de la dépression, dont les traces sont alors plus évidentes. Les cories sont tantôt noires, tantôt leur teinte passe au brun rouge ou rouge brun ou brunâtre, sur une partie plus ou moins grande de leur surface, surtout de la moitié postérieure des méso et exocories. Le rebord latéral de ces dernières est creusé ordinairement de trois points piligères ; parfois on en distingue seulement deux ; d'autres fois on en compte quatre. Les cuisses et tibias sont parfois noirs ou d'un brun noir, le plus souvent ils sont au moins en partie d'un rouge brun ou brunâtre ou d'un rouge testacé : les cuisses antérieures et les tibias sont généralement les plus disposés à offrir ces teintes claires.

Le *Cydnus aciculatus*, FIEBER, dont M. Mink a eu l'obligeance de nous communiquer des exemplaires typiques, se rattache aux variations ayant le pronotum presque lisse ou faiblement pointillé : chez l'un des exemplaires que nous avons eu sous les yeux, la dépression transverse est obsolète ou nulle : chez l'autre, elle offre des traces à ses extrémités. Les tibias sont d'un brun noir : les cuisses d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre.

Le *Cydnus bifoveolatus* de M. Herrich-Schaeffer, a le pronotum lisse, à peine pointillé sur les faibles traces de la dépression transverse ; les pieds d'un rouge testacé ou brunâtre. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent être séparés du *G. punctulatus* par des caractères véritablement spécifiques.

Nous avons reçu de M. Arias Teijeiro un Géotome provenant de l'Espagne, qui a la plus grande analogie avec le *G. punctulatus* : Le pronotum est finement mais distinctement ponctué sur les côtés et sur sa seconde moitié, excepté près de la base ; les postépisternums ont des points très-petits et très-larges et presque disposés sur trois rangées sur leur moitié interne ; mais cet individu qui semblerait, surtout par ce dernier caractère, constituer une espèce particulière (*G. episternalis*) n'est vraisemblablement encore qu'une variété du *G. punctulatus*.

Le *G. punctulatus* s'éloigne de l'*elongatus*, par son corps ovalaire, plus sensiblement convexe ; par sa tête lisse ou à peine pointillée ; par son pronotum offrant à peine ou n'offrant pas les traces d'une dépression transverse ; imponctué ou à peine pointillé sur les côtés ; par le rebord latéral de ses exocories marqué ordinairement de trois ou quatre points piligères ; par ses postépisternums imponctués ou à peu près, par son ventre imponctué ; par ses tibias antérieurs généralement un peu moins épineux sur leur tranche externe.

2. *Geotomus elongatus*; HERRICH-SCHAEFFER.

Oblong, parallèle depuis le tiers postérieur du pronotum jusqu'aux deux tiers des cories ; subplaniuscule ; variant en dessus du noir au brun, avec une partie des cories souvent d'un rouge brun. Pronotum assez densément ponctué sur les côtés et sur la dépression transversale assez sensible. Exo-

cories marquées sur le quart antérieur de leur bord latéral d'un point pili-gère. Postépisternums marqués d'une ou de deux rangées longitudinales de petits points, à leur côté interne. Ventre ruguleusement ponctué sur les côtés. Tarses d'un flave livide.

♂ Dernier arceau ventral en ogive, un peu plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; lisse sur celle-ci, ponctué sur les côtés; transversalement déprimé, surtout sur les côtés, vers les deux tiers de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral en ogive obtuse ou en demi-cercle élargi postérieurement, de deux tiers au moins plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; divisé en deux moitiés inégales par une ligne transversale presque droite ou plutôt faiblement en angle très-ouvert dirigé en arrière: l'antérieure, en toit ou carénée, formée de deux pièces, lisse près de la ligne médiane, ponctuée sur les côtés; de moitié plus longue que la postérieure sur les côtés; deux fois au moins aussi longue sur la ligne médiane: la moitié postérieure paraissant formée de cinq pièces: la médiane en triangle élargi.

Cydnus elongatus. HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. V (1839). p. 96. pl. 177. fig. 546 (type).

Cydnus oblongus. RAMBUR, Faun. andal. t. II (1841). p. 115. 7. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 364. 5.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8). — Larg. 0^m,0018 (4/5 l.).

Corps oblong; parallèle depuis la moitié ou le tiers postérieur du pronotum jusqu'à la moitié des côtés de l'abdomen; planiuscule. *Tête* en demi-cercle en avant; munie d'un rebord obtus; marquée, près de ce rebord, de points assez gros donnant naissance à des poils longs et noirs, parfois usés; marquée sur chaque joue, des deux points pili-gères ordinaires; noire; ruguleuse; finement ponctuée, presque lisse sur le vertex; rayée sur l'épistome d'une ou de deux lignes transverses légères. *Epistome* parallèle; aussi avancé que les joues. *Antennes* d'un roux ou fauve testacé, souvent avec les 2^e à 4^e articles brunâtres au moins en partie. *Yeux* bruns. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'à la moitié, puis en ligne à peu près droite jusqu'aux angles laté-

raux; très-médiocrement convexe: noir, luisant; marqué de points assez rapprochés sur les côtés et sur la dépression transversale qui est assez sensible, moins ponctué en devant, lisse sur les cicatrices et sur sa partie postérieure; noté, en devant, près du bord interne de chaque œil, d'une fossette correspondant à une impression moins sensible de la tête; muni d'un rebord latéral étroit, près duquel naissent des cils peu nombreux. *Ecusson* subanguleux ou subarrondi à l'extrémité et creusé d'une fossette près de celle-ci; noir, luisant; moins densément ponctué que le pronotum, avec les angles postérieurs lisses. *Cories* noires ou d'un noir brun, avec la mésocorie ordinairement brune ou d'un brun rouge, parfois même d'un rouge ou roux testacé, ainsi qu'une partie des endo et exocories; marquées de points un peu plus rapprochés que ceux de l'écusson; à suture radiale prolongée au moins jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; parfois subconvexes sur l'espace séparant cette suture de la strie de l'exocorie; celle-ci prolongée jusqu'à l'extrémité; munie au côté externe de celle-ci, d'un rebord obtus, marqué ordinairement d'un seul point piligère. *Membrane* d'un blanc sale et livide. *Repli* prolongé jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral. *Bec* variant du rouge roux au roux testacé; prolongé au moins jusqu'à la moitié du mésosternum. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun luisant; lisse sur les flancs de l'antépectus; finement et densément ponctué sur les côtés du ventre, lisse sur la partie médiane de celui-ci. *Postépisternums* lisses, marqués près de leur bord interne d'une ou de deux rangées longitudinales de points peu profonds. *Cuisses* antérieures variant du rouge brun, au rouge de cerise: les autres, ordinairement noires ou brunes ou d'un brun rougeâtre. *Tibias* variant du noir au brun rougeâtre. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* graduellement élargis, armés de six à huit épines sur leur tranche externe.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Nous l'avons prise dans le midi, en Auvergne, dans la Bourgogne; elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Elle se tient souvent dans les mousses.

Obs. Le *Geotomus elongatus* se distingue du *G. punctulatus* par son corps plus étroit, parallèle au moins depuis le tiers postérieur des côtés

du pronotum jusqu'à la moitié de ceux de l'abdomen; par ses joues ponctuées; par son pronotum marqué d'une dépression transversé assez sensible, densément ponctuée, débordant les cicatrices et parfois prolongée jusque près des bords latéraux; assez densément ponctué près de ceux-ci; par le rebord de ses exocories ordinairement marqué, près de la base, d'un seul point enfoncé ou parfois peu visiblement ponctué; par son ventre ponctué sur les côtés; par ses postépisternums marqués près de leur bord interne, d'une ou de deux rangées de points assez petits mais apparents; par ses tibias antérieurs armés de six à huit épines sur leur tranche externe.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES BRACHYPELTATES.

CARACTÈRES. *Ecusson* moins longuement prolongé que la moitié du dessus de l'abdomen; un peu moins long que le bord interne de chaque corie. *Bec* prolongé seulement jusqu'aux hanches de devant. *Flancs de l'antépectus* granuleux.

Ajoutez : *Tête* peu ciliée en devant : les cils naissant de la partie inférieure de la tête.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Brachypelta*, BRACHYPELTE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville, Hémipt. (1843), p. 891.

(βραχυς, court, πέλτη, bouclier).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux déjà indiqués. *Tête* relevée en rebord en devant; non marquée de points piligères près de ce rebord; ni sur les joues, ni près du côté interne des yeux. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* au moins aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum; à 1^{er} article le plus court : le 3^e moins long que chacun de ses voisins : les 2^e, 4^e et 5^e presque égaux : les trois derniers épaissis, pubescents : le 3^e graduellement : les 4^e et 5^e subparallèle ou à peine fusiformes. *Pronotum* marqué sur les côtés de points piligères; non marqué de points semblables près de son rebord antérieur, ni

entre les cicatrices et le bord latéral ; creusé d'un sillon transversal ; déprimé en devant. *Cories* munies sur l'exocorie d'un bord aplani, marqué près de sa base d'un ou de peu de points piligères : les poils souvent usés. *Repli du pronotum* tranchant sur son bord extérieur, aplani en dessous. *Ventre* de sept arceaux : le 1^{er} caché ou très-court sur les côtés ; garni, près de chaque stigmate, d'un poil souvent usé. *Repli des élytres* prolongé au moins jusqu'à la moitié du 4^e arceau ventral (ou le 3^e apparent). *Tibias antérieurs* assez étroits à la base, arqués et graduellement élargis ; épineux sur leur tranche externe, armés de trois ou quatre épines plus longues, vers l'extrémité de leur tranche interne. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* très-épineux dans leur pourtour.

Les *Brachypeltates* s'éloignent des *Cydnates* par leur tête relevée à sa partie antérieure, mais non munie d'un rebord, et surtout par l'absence de points piligères près de ce bord. Ils offrent encore un poil près du côté interne des yeux et sur chaque joue ; mais leur pronotum manque du point piligère situé entre chaque cicatrice et le bord latéral, et des deux points semblables placés de chaque côté de l'échancre antérieure de ce segment. Les flancs de l'antépectus sont granuleux au lieu d'être lisses. Le côté antérieur de leur premier tibias est muni sur son arête de poils plus rigides : ceux de la partie basilaire de cette arête sont même déjà un peu spinosules.

La mésocorie et l'endocorie ne montrent chacune que des traces souvent très-affaiblies d'une strie ponctuée ou rangée striale de points parallèle à la suture cubitale.

1. **Brachypelta aterrima** ; FORSTER.

Ovalaire. Dessus du corps d'un noir peu luisant ; finement ponctué. Pronotum creusé d'un sillon transverse, déprimé ou convexe en devant. Cories fortement bissinuées chacune à leur bord postérieur, formant à l'extrémité de l'écusson, une échancre commune, obtusément arquée en devant ; chargées, sur l'exocorie, d'une ligne élevée parallèle au rebord, marquée d'un ou de deux points piligères. Tibias antérieurs armés de douze ou treize épines sur leur tranche externe.

♂ Pronotum assez concave, sur une largeur égale à celle de la tête, sur les deux cinquièmes antérieurs de sa longueur; variablement presque lisse ou pointillé sur les cicatrices. Dernier arceau du ventre en demi-cercle près d'une fois plus large que long; bissiné à son bord postérieur, arqué et un peu tranchant sur la moitié médiane de ce bord, déprimé au devant de cette sorte de rebord.

♀ De taille ordinairement un peu moins avantageuse. Pronotum faiblement déprimé transversalement sur le quart antérieur de sa longueur; presque imponctué sur les cicatrices. Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales: l'antérieure plus grande, de deux pièces concaves, séparées par un sillon longitudinal: la moitié postérieure de six pièces: les médianes transverses: l'antérieure de celle-ci échancrée en arc à son bord postérieur.

La Punaise noire. GEOEFR., Hist. t. I. p. 470. 70.

Cimex aterrimus. FORSTER, Nov. spec. ins. (1771). p. 71. 71.

Cimex niger. DE GEER, Mém. t. III (1773). p. 269. 13.

Cimex tristis. FABR., Syst. entom. (1775). p. 716. 97. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 124. 171. — CYRILL., Entom. neap. specim. I. p. 2. pl. I. fig. 14. — ROSSI, Faun. Etrusc. t. II. p. 237. 1315. — PANZI., Faun. Germ. 32. 16.

Cimex spinipes. SCHRANK, Enum. p. 273. 527.

Cimex carbonarius. FOURCR., Entom. par. t. I. p. 217. 72. — DE VILLERS, C. LINNÉ, Entom. t. I. p. 504. 76.

Pentatoma tristis. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 198. 46. — LEPELLET., et SERV., Encycl. méth. t. X. p. 58. 24.

Cydnus tristis. FABR., Syst. Rhyng. p. 185. 7. — HAHN, Wanz. t. I. p. 161. pl. XXV. fig. 83. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 375. 5. — BRULLÉ, Hist. nat. Hémipt. p. 399. pl. XXXI. fig. 4. — BLANCH., Hémipt. p. 152. 5. pl. VII. fig. 3. — A. COSTA, Cimic. regn. Neap. I. p. 62. 4. — RAMB. Faun. Andal. t. II. p. 114. 6.

Brachypelta tristis. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 90. 1.

Brachypelta aterrima. FIEBER, Eur. Hémipt. p. 362.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0^m,0042 à 0^m,0054
(1 l. 7/8 à 2 l. 2/5).

Corps ovale-oblong ou suballongé; subparallèle sur les deux cinquièmes basilaires de l'abdomen; très-peu convexe. Tête en demi-cercle avec le milieu de son bord antérieur entaillé, et souvent comme bifés-

tonné en devant ; relevé en rebord ; garnie, en dessous, de cils obscurs débordant ce rebord ; d'un noir peu luisant ; rugueuse ; finement et densément ponctuée ; rayée de deux lignes transverses sur l'épistome. Celui-ci, rétréci en devant et enclos par les joues. *Antennes* noires ou brunes, avec les trois derniers articles, plus rarement les deux autres parfois d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Pronotum* en ogive ou subarrondi aux angles de devant ; élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; muni latéralement d'un rebord étroit et tranchant ; garni plus près de ce rebord de points piligères ; variablement déprimé en devant, suivant les sexes, comme il a été dit ; creusé d'un sillon transversal très-marqué, prolongé presque jusqu'aux bords latéraux ; d'un noir presque mat ou peu luisant ; presque impointillé sur les cicatrices et sur le calus, marqué sur la dépression antérieure, sur les côtés et sur le sillon transversal de points assez petits et très-serrés, plus obsolètement ponctué postérieurement. *Ecusson* presque en triangle équilatéral ; sinué vers les quatre cinquièmes de ses côtés, étroit, peu déclive et anguleux à son extrémité ; muni latéralement d'un léger rebord ; noir, peu luisant ; finement ponctué, excepté vers les angles de devant. *Cories* noires et ponctuées comme l'écusson ; fortement bissinuées à leur bord postérieur, et offrant, prises ensemble, après l'écusson, une échancrure large, obtusément tronquée ou obtusément arrondie en devant ; munies, au côté externe de l'exocorie, près de leur bord tranchant à peine relevé, d'une ligne parallèle, à peine plus saillante que le bord, séparée de ce dernier par un espace étroit, sur lequel naissent près de la base un ou deux poils, sortant chacun d'un point enfoncé. *Membrane* d'un blanc livide, un peu plus longuement prolongée que l'abdomen ; chargée de six ou sept nervures. *Repli* noir ; prolongé jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral. *Dessous du corps* d'un noir luisant ; granuleux sur le prosternum et sur les flancs de l'antépectus. *Prosternum* peu profondément sillonné. *Mésosternum* chargé d'une faible carène. *Ventre* couvert sur les côtés de petits points un peu râpeux ou granuleux ; lisse sur la région médiane ; marqué, sur les limites des 1^{er} et 2^e arceaux, d'une rangée transversale de points enfoncés assez gros et rapprochés. *Cuisses* et *tibias* d'un noir luisant. *Tarses* d'un rouge ferrugineux ou

testacé. *Tibias antérieurs* un peu arqués en dehors; graduellement et assez fortement élargis; armés de douze ou treize épines sur leur tranche externe.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France, surtout celles qui se rapprochent du midi. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, dans les lieux sablonneux.

TROISIÈME BRANCHE.

LES SEHIRAIRES.

CARACTÈRES. *Cuisses* glabres et inermes près de leur arête postérieure : les *intermédiaires* et *postérieures* non marquées d'une rangée longitudinale de points piligères sur leur côté antérieur. *Prosternum* au moins aussi long ou plus long que le dessous de la tête jusqu'aux hanches. *Mésosternum* chargé d'une carène ou ligne saillante. *Tête* à peine munie d'un rebord; ni pectinée ni ciliée, près de celui-ci. *Antennes* environ aussi longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum, ou plus longuement; à 4^e et 5^e articles allongés. *Pronotum* non cilié sur les côtés; à angles postérieurs plus ou moins prononcés. *Écusson* de la largeur, à sa base, du pronotum entre ses angles postérieurs; obtriangulaire; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur de l'abdomen. *Cories* moins longues à leur côté interne que l'écusson; toujours divisées en trois parties par les sutures radiale et cubitale. *Exocories* non ciliées sur les côtés; à rebord latéral toujours visible en dessus; ordinairement prolongées jusqu'à l'extrémité du 6^e arceau ventral (le 5^e apparent). *Membrane* voilant le dessus de l'abdomen jusqu'à l'extrémité. *Bec* peu ou médiocrement coudé. *Antépectus* moins avancé au moins sur la moitié externe de son bord antérieur, que le bord postérieur des yeux. *Dessous de la tête* offrant ordinairement un faible relief linéaire, naissant au côté externe du tubercule antennifère, et dirigé en avant d'une manière oblique, vers le côté interne des yeux. *Ventre* de sept arceaux : le 1^{er} caché ou peu apparent, au moins sur les côtés. *Hanches antérieures* peu ou point renflées : les suivantes, presque contiguës entre elles. *Tibias antérieurs* peu élargis de la base à l'extrémité :

les *intermédiaires* et *postérieurs* subcylindriques, moins fortement épineux que dans les branches précédentes. *Tarses* de trois articles : le 2^e court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Obs. La tête est ordinairement en demi-cercle au-devant des yeux, quelquefois presque en demi-hexagone. L'*épistome* est moins avancé ou à peine aussi avancé que les joues. Les *Antennes* ont les deux derniers articles au moins épaissis, pubescents, les plus longs : le 2^e généralement plus court ou à peine aussi long que le 3^e. Le *Pronotum* est, comme chez les précédents, chargé près des angles latéraux d'un calus ordinairement peu saillant et suivi d'une fossette plus ou moins faible ; les cicatrices ont ordinairement des limites peu nettement indiquées et sont souvent unies. L'*écusson* est peu sinué sur les côtés, et seulement vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de sa longueur.

Les cories présentent des caractères sensiblement différents de ceux des Cydnaires. Elles n'ont plus sur l'exocorie une ligne longitudinale enfoncée ou saillante prononcée depuis la base, et prolongée, presque parallèlement à la suture radiale, jusqu'à l'extrémité du bord postérieur des cories. Cette ligne est nulle ou à peine distincte sur plus de la moitié antérieure de l'exocorie, et, sur le tiers postérieur ou un peu plus, elle est représentée par une ligne saillante ou nervure plus ou moins faible. La suture radiale est à peine prolongée au delà des deux tiers, ou à peine jusqu'aux trois quarts de la longueur des cories, et, à son côté interne, sur la mésocorie, se montre ordinairement sur le tiers ou sur les deux cinquièmes postérieurs de celle-ci, une ligne saillante ou faible nervure, obliquement prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie. La suture cubitale est encore accompagnée d'une strie ou rangée striale de points sur l'endocorie, et de deux, dont l'externe parfois obsolète, sur la mésocorie.

Les insectes de cette branche ne sont pas constitués d'une manière si remarquable que les précédents, pour des habitudes fouisseuses.

Leur tête non pectinée et même dépourvue de cils en devant, ainsi que le pronotum et les cories sur les côtés ; leurs hanches antérieures moins volumineuses ; leurs cuisses peu ou point renflées, non ciliées vers leur arête postérieure ; leurs tibias antérieurs moins dilatés ; souvent munis de petites épines, au lieu de cils, sur l'arête de leur bord

antérieur; leurs tarse plus allongés et moins grêles, tout indique en eux des insectes moins faits pour une vie souterraine.

Ils recherchent encore principalement les lieux sablonneux, où plusieurs se plaisent à se cacher soit peu profondément dans le sol, soit au pied des plantes; les autres se tiennent plus volontiers sur les rameaux de celles-ci,

Ceux qui se rapprochent le plus des Cydnaires par leur manière de vivre, portent encore des couleurs obscures comme ces derniers. Les autres ont presque tous leurs cories bordées de blanc ou parées de taches blanches; quelques-uns montrent même, pour couleur foncière de leur cuirasse, les riannes couleurs des insectes qui aiment les feux du soleil.

Les *Sehiraires* (1) se répartissent dans les genres suivants :

Yeux	}	à moitié engagés dans les côtés de la tête, paraissant suborbiculaires quand ils sont examinés en dessus.	Antépectus chargé de granulations sur les flancs.	<i>Sehirus</i> .
			Antépectus pontué, mais moins granuleux sur les flancs.	<i>Canthophorus</i> .
			en cône transverse et obtus; plus larges que longs; débordant au moins des deux tiers de leur largeur le côté de la tête.	<i>Gnathoconus</i> .

Genre *Sehirus*, SEHIRE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt. p. 96.

CARACTÈRES. *Yeux* à moitié engagés dans les côtés de la tête; paraissant suborbiculaires, vus en dessus. *Antépectus* moins avancés que les yeux, au moins sur la moitié externe du bord antérieur de chacun de ses flancs; chargé sur ceux-ci de granulation. *Postépisternums* (2) lar-

(1) M. Schioete, en donnant les caractères de son groupe des *Cydnini* (KROYER naturh. Tidssk. (1848) a établi, sous le nom de *Lagnotus* un genre qui correspond à peu près aux *Sehirus* et *Tritomegas* de MM. Amyot et Serville.

(2) La pièce ou partie du postpectus située en dehors de la région odorifique, quoique paraissant souvent soudée avec cette dernière ou non séparée d'elle par une articulation, est un véritable postépisternum.

gement tronqués en devant, peu élargis d'avant en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles latéraux du pronotum; à 1^{er} article le plus court : le 2^e filiforme, variablement un peu plus ou un peu moins long que le 3^e : les 4^e et 5^e épaissis, à peine renflés, les plus longs : le 5^e souvent un peu plus grand que le 4^e. *Pronotum* à cicatrices lisses et unies. *Ecusson* à peine aussi large à l'extrémité de l'endocorie que les deux cinquièmes du bord postérieur d'une mésocorie. *Cories* prolongées à leur angle postéro-externe, jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral; non bordées ni tachées de blanc. *Bec* prolongé presque jusqu'aux hanches intermédiaires. *Prosternum* profondément canaliculé. *Mésosternum* caréné, glabre. *Tibias antérieurs* épineux sur l'arête de leur côté antérieur.

Ajoutez : *Tête* en demi-cercle. *Pronotum* échancré en devant; élargi d'avant en arrière sur les côtés, en courbe très-prononcée sur le tiers antérieur de ses côtés, plus faiblement ensuite; rebordé latéralement; chargé d'un calus médiocrement saillant.

Les insectes de ce genre se lient aux Brachypeltes par les flancs de leur antépectus chargé de granulations : par leur port et par leur manière de vivre, ils se rapprochent davantage que les suivants, des insectes de la branche précédente. Comme ceux-ci, leur robe, porte uniformément les tristes couleurs du deuil.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

a Postépisternums marqués chacun de quatorze points environ près de la région odorifique : ces points disposés irrégulièrement sur une ligne longitudinale.

Morio.

aa Postépisternums marqués chacun de vingt points environ près de la région odorifique : ces points disposés en partie sur deux rangées incomplètes.

Luctuosus.

1. *Schirus morio*; LINNÉ.

Noir, peu luisant en dessus, bord antérieur de la tête légèrement entaillé. Antennes noires, à 2^e article d'un rouge roux, ordinairement aussi long que le 3^e. Pronotum lisse sur les cicatrices, ponctué fortement sur les côtés, moins densément sur la dépression transversale peu profonde, plus

faiblement près de la base. Ecusson et cories ponctuées : le premier obtusément anguleux à son extrémité. Membrane d'un blanc livide. Tibias antérieurs armés de 11 à 13 épines sur leur tranche extérieure, jusqu'à la moitié de leur bord antérieur. Postépisternums marqués ordinairement de quatorze points, près de la région odorifique. Tarses d'un rouge ferrugineux. Bec en partie brun.

♂ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; de deux tiers plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau du ventre obtusément arrondi en devant, élargi d'avant en arrière en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande, convexe ou en toit, formé de deux pièces : la postérieure paraissant composée de cinq ou six.

Cimex morio. LINNÉ, Faun. suec. p. 250. 932. — Id. Syst. nat. 12^e édit. t. I. p. 722. 51 (type). — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I. p. 498. 60.

SCHAEFF., Icon. pl. LXXXII. fig. 6.

Cydnus morio. FALLÉN., Monog. cim. p. 52. 1. id. Hémipt. suec. p. 18. 1. — BLANCH., Hist. nat. Hémipt. p. 132. 6.

Cydnus affinis. HERRICH-SCHAEFF., Deutsch. Faun. 114. 8. — Id. Wanz. t. III. p. 11. pl. LXXVII. fig. 237 (type). — GORSKI, Melete. entom. p. 61. 30.

Sehirus morio. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 96. 1. (en partie). — DALLAS, Hémipt. p. 128. 4.

Sehirus affinis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 267. 2 (type).

Long. 0^m,0100 à 0^m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2), aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong; offrant vers la moitié de l'abdomen sa plus grande largeur; peu convexe. Tête en demi-cercle et relevée en rebord, au devant des yeux; ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; d'un noir peu luisant; rugueusement et plus finement ponctuée que le reste du dessus du corps. Epistome enclos par les joues; rayé d'une ligne transverse; plus densément ponctué après celle-ci qu'avant. Antennes à 2^e article d'un rouge roux ou d'un roux fauve; ordinairement aussi long que le 3^e. Pronotum d'un noir peu luisant, imponctué sur les cicatrices et sur les calus, marqué

de points plus faibles peu rapprochés sur la moitié postérieure, fortement ponctué, en devant, sur les côtés et moins densément sur la dépression transverse : celle-ci, peu profonde et ne débordant pas les cicatrices. *Ecusson* déclive, ordinairement obtusément anguleux ou subarrondi et creusé d'une fossette à son extrémité; d'un noir peu luisant; ponctué, avec les stigmas lisses et peu apparents. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson; ordinairement d'un noir peu luisant; habituellement subéchancrées près de l'écusson à leur bord postérieur. *Exocorie* munie d'un rebord latéral saillant à la base, graduellement affaibli, et formant à son côté interne une gouttière graduellement moins profonde. *Membrane* d'un blanc livide. *Bec* en partie brun, en partie d'un rouge ferrugineux. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépectus* tantôt échancré en demi-cercle dirigé en arrière, à son bord antérieur, tantôt avec la moitié interne de celui de chacun de ses flancs arquée en avant et plus avancée que la moitié externe. *Postépisternums* lisses sur la majeure partie de leur surface; marqués près de la région odorifique d'environ 14 points, disposés sur une rangée longitudinale irrégulière. *Ventre* densément et finement ponctué sur les côtés, lisse ou presque lisse sur la région médiane. *Cuisses* et *tibias* ordinairement noirs, parfois moins obscurs. *Tarses* d'un rouge testacé. *Tibias antérieurs* armés sur leur tranche externe de 11 à 13 épines, jusqu'à la moitié externe de leur bord antérieur. *Tibias postérieurs* munis de 10 à 13 épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est principalement maritime. Nous l'avons prise, dans les lieux sablonneux voisins de la mer, dans notre ancienne Provence.

Obs. Les antennes varient un peu de couleur suivant le développement de la matière colorante; ordinairement le 2^e seul est d'un rouge roux ou d'un roux fauve et les autres noirs; parfois la partie supérieure du 1^{er} article et la base des 3^e et 4^e sont également d'un rouge fauve. D'autres fois le 2^e article est nébuleux dans sa partie médiane, le bord antérieur de chacun des flancs de l'antépectus est en ligne irrégulièrement un peu arquée en arrière; d'autres fois la moitié interne de ce bord se relève, en s'avancant d'une manière arquée.

Obs. C'est bien là le *Cimex morio* de Linné, comme nous l'avons constaté avec M. Dallas, sur l'insecte typique de l'illustre naturaliste.

Le *Sehirus morio* a la plus grande analogie avec le *S. luctuosus*; aussi n'est-il pas étonnant que divers auteurs aient confondu ces deux espèces. Le *morio* se distingue cependant par le 2^e article de ses antennes d'une couleur habituellement foncée, ordinairement aussi long que le 3^e; par le bord de sa tête ordinairement un peu plus relevé; par son pronotum plus faiblement ponctué après la dépression transversale; par son écusson obtusément anguleux à l'extrémité; par la membrane des cories d'un blanc livide, au lieu d'être d'un blanc fuligineux; par ses tibias antérieurs ordinairement armés de 11 à 13 épines sur leur tranche externe jusqu'à la moitié de leur bord antérieur; mais surtout par sa taille plus avantageuse et par la ponctuation de ses postépisternums. Chez le *S. morio*, on compte ordinairement près de la région odorifique, quatorze points disposés sur une rangée irrégulière: chez le *S. luctuosus*, on en voit habituellement une vingtaine, en partie disposés sur deux rangées irrégulières.

Près du *Sehirus morio*, vient se placer l'espèce suivante:

***Sehirus ovatus*; HERRICH-SCHAEFFER.**

Noir, peu luisant en dessus. Bord antérieur de sa tête sans entaille apparente. Antennes noires, à 2^e article d'un rouge testacé livide, aussi long que le 3^e. Pronotum lisse sur les cicatrices, ponctué fortement sur les côtés et sur la dépression transversale qui est assez marquée, obsolètement près de la base. Ecusson et cories ponctués: le premier en angle aigu à son extrémité. Membrane d'un fuligineux brunâtre. Tibias antérieurs armés de 11 à 13 épines sur leur tranche extérieure jusqu'à la moitié de leur bord antérieur. Postépisternums marqués d'environ 25 à 30 points près de la région odorifique. Bec et tarsi d'un testacé livide.

Cydnus ovatus. HERRICH-SCHAEFFER, Warz. t. V. p. 96. pl. CLXXVII. fig. 545. (type).

Sehirus ovatus. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 367.

Long. 0^m,0078 (3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0045 (2 l.).

Patrie: la Turquie et la Dalmatie. Herrich-Schaeffer (type).

Obs. Cette espèce tient le milieu par sa taille, entre le *morio* et le

luctuosus. Elle se distingue de tous les deux par sa tête arrondie en devant et sans entaille sensible; par la membrane de ses élytres d'un fuligineux brunâtre; par ses postépisternums marqués près de la région odorifique, de vingt-cinq à trente points, disposés en partie sur trois rangées.

Obs. Nous avons vu dans la collection de M. Frey-Gessner un *Schirus* provenant de Sarepta, ayant la plus grande analogie avec le *S. ovatus* par sa taille, par la longueur du 2^e article des antennes; par la ponctuation du dessus du corps et par celle des postépisternums, mais dont la membrane des cories est hyaline, et dont les postépisternums n'ont guère chacun que que 22 points enfoncés. Il semblerait constituer une espèce intermédiaire (*S. parens*) entre l'*ovatus* et le *luctuosus*; mais il n'est vraisemblablement qu'une faible variété de l'*ovatus*.

2. *Schirus luctuosus*; MULSANT et REY.

Noir, peu luisant en dessus. Tête faiblement entaillée au milieu de son bord antérieur. Antennes noires, avec le 2^e article et quelquefois partie du 1^{er} et du 3^e, d'un rouge testacé : le 2^e ordinairement un peu moins long que le 3^e. Pronotum lisse sur les cicatrices, assez densément et presque uniformément ponctué sur le reste; marqué d'une dépression transverse peu profonde. Ecusson et cories ponctuées : le premier en angle aigu à son extrémité. Membrane fuligineuse. Tibias antérieurs ordinairement armés de 9 à 11 épines sur leur tranche extérieure jusqu'à la moitié de leur bord antérieur. Postépisternums marqués, près de la région odorifique d'une vingtaine de points, en partie disposés sur deux rangées irrégulières. Bec et tarsi d'un rouge testacé.

♂ et ♀. Mêmes caractères que chez le *S. morio*.

La punaise noire. GEOFFR., Hist. t. I. p. 470. 70.

Cimex morio. FABR., Syst. entom. p. 716. 96. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 124. 171. — WOLFF., Icon. Cim. p. 67. 64. pl. VII. fig. 44.

Pentatomus morio. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 428. — LATR., Hist. nat. t. XII. p. 197. 47. — LEPellet et SERV., Encyc. méth. t. X. p. 58. — Faun. Franc. Hémipt. pl. IV. fig. 5.

Cydnus morio. FABR., Syst. Rhyng. p. 184. 3. — FALLÉN., Hemipt. succ. p. 18. 1. Var. β. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 375. 6. — RAMB. Faun. de l'Andal.

t. II. p. 113. 3. — GORSKI, Analect. entom. p. 61. 29. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 159. 4.

Sehirus morio. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 96. 1. (en partie). — FIEBER, Eur. Hémipt. p. 367. 2.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0036 (1 l. 2/5 à 1 l. 2/3), aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale, offrant vers les deux cinquièmes ou un peu plus de l'abdomen sa plus grande largeur; peu convexe. *Tête* en demi-cercle et peu relevée en devant; souvent un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; d'un noir peu luisant; ruguleusement et plus finement ponctuée que le reste du dessus du corps. *Epistome* enclos par les joues; rayé d'une ligne transverse parfois peu apparente; plus densément ponctué après celles-ci qu'avant. *Antennes* à 2^e article fauve: le 1^{er} variant du brun au fauve: les trois derniers noirs ou d'un brun noir, parfois avec la base et l'extrémité des 4^e et 5^e articles et la base du 3^e, brièvement d'un fauve testacé. *Pronotum* d'un noir peu luisant; im-ponctué sur les cicatrices et sur les calus, marqué sur le reste de sa surface de points un serrés, un peu plus gros que ceux de l'écusson et des cories; noté d'une dépression transverse peu profonde et ne débordant pas les cicatrices. *Écusson* déclive, variablement creusé ou non d'une fossette et ordinairement anguleux à son extrémité; d'un noir peu luisant; ponctué avec les stigmas lisses et peu apparents. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson; ordinairement d'un noir peu luisant; habituellement échancrées au côté interne de leur bord postérieur. *Exocorie* munie, d'un rebord latéral saillant à la base, graduellement affaibli, et formant à son bord interne une gouttière graduellement moins profonde. *Membrane* d'un blanc fuligineux parfois brun ou brunâtre. *Bec* d'un rouge testacé. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépéctus* arqué et relevé sur la moitié interne du bord antérieur de chacun de ses flancs, avancé dans le point le plus saillant jusqu'au niveau de la moitié des yeux, un peu relevé sur les bords du sillon rostral. *Postépisternums* marqués près de la région odorifique d'une vingtaine de points, ou partie disposés sur deux rangées. *Ventre* pointillé ou finement ponctué sur les côtés, lisse ou à peu près sur la région médiane. *Cuisses et tibias* variant de

brun noir au brun rouge. *Tarses* d'un rouge testacé. *Tibias antérieurs* armés de 8 à 11 épines sur leur tranche externe.

Cette espèce habite les lieux sablonneux, on la trouve dans la plupart des provinces de France.

Obs. La couleur des articles des antennes varie : quelquefois le 1^{er} est en partie ou en totalité de même couleur que le 2^e : souvent la base du 3^e et du 4^e sont aussi d'un roux fauve ; la tête est parfois à peine relevée à son bord ; l'écusson quelquefois sans fossette à son extrémité ; les cories, chez quelques-uns, sont peu sensiblement échancrées ou sinuées au côté interne de leurs bords postérieurs.

Le *S. luctuosus* souvent confondu avec le *morio* se distingue de ce dernier par une taille moins avantageuse, par ses tibias antérieurs armés seulement de 9 à 11 épines sur leur tranche extérieure, jusqu'à la moitié externe de leur bord antérieur ; par le bord antérieur de chacun des flancs de son antépectus, en général plus constamment et plus sensiblement relevé et arqué sur sa moitié interne ; par son pronotum presque aussi fortement ponctué sur sa moitié postérieure que sur le reste de sa surface ; par ses cuisses plus anguleuses à son extrémité, par la membrane de ses élytres d'un blanc fuligineux, c'est-à-dire plus ou moins couleur de suie ; par ses postépisternums marqués, près de la région odorifique, d'une vingtaine de points en partie disposés sur deux rangées irrégulières.

Genre *Canthophorus*, CANTHOPHORE ; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Yeux* à moitié engagés dans les côtés de la tête ; paraissant suborbiculaires, vus en dessus. *Antépectus* échancré en arc obtus et dirigé en arrière, à son bord antérieur, moins avancé que le bord postérieur des yeux. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum ; à 1^{er} article le plus court : les 4^e et 5^e épaissis, de grosseur presque uniforme, les plus longs. *Écusson* moins large vers l'extrémité de l'endocorie que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. *Cories* prolongées à leur angle postéro-externe au moins jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral, tachées ou bordées de blanc au côté externe de l'exocorie. *Bec* de longueur variable, prolongé au

moins jusqu'à la moitié du mésosternum. *Prosternum* canaliculé. *Mésosternum* caréné et glabre.

Ajoutez : pronotum échancré en devant ; élargi d'avant en arrière sur les côtés, en ligne plus courbe sur le tiers antérieur, plus faiblement ensuite ; chargé d'un calus médiocrement saillant, suivi d'une fossette assez faible.

Ce genre peut être divisé en petites coupes secondaires destinées à indiquer la marche de la nature et à faciliter la connaissance des espèces.

A 2^e Article des antennes à peine aussi long ou plus court que les trois cinquièmes du 3^e.

Exocories et mésocories en partie pâles.

B Postépisternums presque parallèles, largement tronqués en devant. 2^e articles des antennes à peine plus grand que la moitié du suivant.

Pronotum paré sur les côtés, d'une bordure ou d'une tache blanche. Endocories noires (S.-G. *Tritomegas*).

BB Postépisternums étroitement tronqués en devant, élargis d'avant en arrière. 2^e article des antennes presque égal aux trois cinquièmes du 3^e.

Pronotum sans tache ni bordure blanche sur les côtés. Endocories pâles (S.-G. *Crocistethus*).

AA 2^e Article des antennes au moins aussi long que les deux tiers du suivant.

C Postépisternums largement tronqués en devant.

Cories noires ou bleuâtres, avec le rebord extérieur blanc (S.-G. *Canthophorus*).

I. S.-G. *Tritomegas*, AMYOT ET SERVILLE.

α Bec prolongé au delà des hanches postérieures.

Sexmaculatus.

αα Bec prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires.

Bicolor.

1. *Canthophorus sexmaculatus*; RAMBUR.

Antennes noires, à 2^e article au moins aussi long que la moitié du 3^e. *Bec* prolongé au delà des hanches postérieures. *Dessus du corps* d'un bleu foncé ou violâtre ; paré d'un point blanc à la partie antérieure du repli de

chaque joue, d'une bordure sur les trois quarts des côtés du pronotum, et de deux taches au côté externe, de la corie de chaque élytre, de même couleur : la tache antérieure ne couvrant pas la base de la mésocorie : la postérieure couvrant l'extrémité de l'exocorie et la partie externe de celle de la mésocorie.

♂ 2^e article des antennes ordinairement à peine plus grand que la moitié du troisième. Dernier arceau ventral, arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés, près d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane, blanc ou paré de trois taches blanches, à son bord postérieur.

♀ De taille plus avantageuse. 2^e article des antennes généralement plus grand que la moitié du 3^e. Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés, d'un quart à peine plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé, par une ligne transversale, en deux moitiés presque égales : l'antérieure un peu en toit ou carénée, formé de deux pièces : la postérieure de cinq ou six : la médiane antérieure, triangulaire, convexe, avec sa partie postérieure déclive, en demi-cercle : celle-ci, paraissant parfois suivie d'une petite pièce transverse séparant sur la ligne médiane les deux pièces latérales postérieures.

Cimex bicolor. SCOPOLI., Entom. carn. p. 122. 357.

Pentatoma bicolor. Faun. Fr. geocorisés, pl. III. fig. 8.

Cydnus bicolor. A. COSTA, Cimic. nap. spec. 1. p. 61. 87. Var. c. — BLANCH.

Hist. nat. t. III. p. 5. 7. fig. 4. — KOLENAT., Melet. t. IV. 191.

Cydnus sexmaculatus. RAMBUR, Faun. Andal. t. II. p. 110. 1.

Sehirus sexmaculatus. DALLAS, Hemipt. p. 129. 7. — Id. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 368. 8.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale, offrant, et d'une manière sensible, sa plus grande largeur vers la moitié des côtés de l'abdomen; subplaniuscule ou très-peu convexe. Tête presque en demi-hexagone ou obtusément arrondie en devant; parfois faiblement entaillée dans le milieu de son bord antérieur; à peine ou faiblement relevée à son bord; d'un bleu foncé;

rugueusement ou ruguleusement ponctuée. *Epistome* parallèle; variablement aussi avancé ou un peu moins avancé que les joues; non enclos par elles; rayé d'une ligne transverse souvent peu distincte. *Antennes* noires ou brunes; à 2^e article au moins égal à la moitié du suivant, ou plus grand. *Pronotum* d'un bleu foncé ou violâtre; paré sur les trois quarts antérieurs de ses côtés d'une bordure blanche un peu graduellement rétrécie d'avant en arrière; lisse ou superficiellement pointillée sur les cicatrices qui paraissent unies entre elles; ponctuée sur le reste; à peine marquée d'une dépression transverse. *Ecusson* postérieurement déclive et presque lisse postérieurement; ordinairement marqué d'une fossette transverse, avant cette déclivité; d'un bleu foncé ou violâtre; ponctué, avec les stigmas, lisses. *Cories* d'un bleu foncé ou violâtre; ponctuées; parées chacune de deux taches blanches: l'antérieure, couvrant les trois septièmes basilaires de l'exocorie, peu anguleusement prolongée en arrière sur celle-ci à son angle postéro-interne, et formant sur la mésocorie, du tiers aux deux cinquièmes de cette dernière une tache transverse, avancée en forme de dent à son angle antéro-interne, et prolongée en forme de dent à son angle postéro-interne, la tache postérieure, située à l'extrémité de la corie, constituant sur l'exocorie une sorte de carré un peu entaillé, en devant, et sur le tiers externe de la mésocorie, une tache analogue, d'un tiers moins avancée. *Membrane* brune ou d'un fauve brunâtre, souvent un peu moins obscure à son bord postérieur; chargée de quelques faibles nervures. *Repli des cories* blanc, et bordé de noir à son côté interne, jusqu'à l'extrémité de la poitrine, entièrement noir sur les côtés du ventre. *Replis des joues* parés chacun sur leur partie antérieure, d'une tache blanche, un peu apparente, quand l'insecte est examiné en dessus. *Bec* prolongé un peu au delà des hanches postérieures; brun, ou en partie d'un fauve testacé. *Repli du pronotum* paré d'une bordure blanche, sur les trois quarts antérieurs de ses côtés. *Dessous du corps* ponctué, avec la région médiane du ventre pointillée; noir luisant: postépisternums souvent d'un rouge fauve. *Ventre* paré sur les côtés, sur les deux cinquièmes antérieurs de chacun de ses arceaux, d'une tache blanche, presque carrée, à peine prolongée en forme de dent, à son angle postéro-externe. *Pieds* noirs. *Tibias* parés, près du genou,

d'une tache blanche plus grande sur les postérieurs que sur les autres, couvrant l'arête extérieure et une partie des côtés, mais non l'arête interne. *Tibias antérieurs* armés ordinairement de huit épines sur leur tranche externe.

Cette espèce se trouve dans nos provinces méridionales, dans les environs de Lyon, et dans diverses provinces au nord de cette dernière ville. Elle est un peu moins commune que la suivante. Elle vit sur diverses plantes.

Obs. Le *C. sexmaculatus* a été pendant longtemps confondu avec le *C. bicolor*. M. Rambur est le premier à l'avoir signalé. Il se distingue de l'espèce suivante par son bec prolongé au delà des hanches postérieures; par le 2^e article de ses antennes plus grand que la moitié et parfois que les trois cinquièmes du 3^e; par sa couleur d'un bleu ou bleu violâtre foncé au lieu d'être noire ou d'un noir bleuâtre; par son pronotum chargé d'un calus plus saillant aux angles latéraux, paré sur les côtés d'une bordure blanche plus étroite, prolongée jusqu'aux trois quarts de ses côtés, dépourvu de point blanc aux angles latéraux; par la tache antérieure de ses élytres ne couvrant pas la base de la mésocorie; par la tache postérieure moins allongée sur l'exocorie; par le repli de chacune de ses joues marqué à sa partie antérieure d'une tache ou point blanc; par la tache blanche des tibias embrassant moins complètement cette partie des pieds.

Il a la taille ordinairement un peu plus avantageuse.

2. *Canthophorus bicolor*; LINNÉ.

Antennes noires, à 2^e article plus court que la moitié du 3^e. Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. Dessus du corps noir ou d'un noir bleuâtre; paré d'une bordure blanche sur la moitié antérieure des côtés du pronotum, d'un point aux angles latéraux de celui-ci et de deux taches au côté externe de la corie de chaque élytre, de même couleur: la tache antérieure couvrant la base de la mésocorie: la postérieure, couvrant l'extrémité de l'exocorie et la partie externe de celle de la mésocorie.

♂ et ♀. Mêmes caractères que chez l'espèce précédente.

- Cimex bicolor*. LINN., Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 446. 42. — Id. 12^e édit. t. I. p. 722. 55. — Id. Faun. suec. p. 250. 936. — PODA, Mus. graec. p. 57. 12. — DE GEER, Mem. t. III. p. 268. 12. — FABR., Syst. Entom. p. 715. 91. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 121. 161. — Id. Syst. Rhyng. p. 176. 109. — FOURCR., Entom. par. p. 218. 75. — DE VILLERS, C. Linn. Entom. t. I. p. 499. 63. — DONOV, Ins. brit. t. IX. pl. XXI. fig. 297. — WOLFF., Icon. Cim. p. 63. 60. pl. VII. fig. 60. — PANZ., Faun. germ. 32. 11.
- La punaise noire à quatre taches blanches*. GEOFFR., Hist. t. I. p. 470. 73.
- Cimex nubilosa*. HARRIS, Exp. Engl. Ins. 90. pl. XXVI. fig. 8.
- Pentatoma bicolor*. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 196. 42. — LEPELLET. et AUD. SERV., Encycl. méth. t. X. p. 63. 191. — SCHILLIG., Auzug. 1843. p. 17. 32. (Cydnus).
- Cydnus bicolor*. FALLÉN., Monog. Cim. p. 53. 2. — Id. Hemipt. suec. p. 19. 2. — HAHN., Wanz. t. I. p. 192. pl. XXXI. fig. 99. — ZETTERST., Faun Lapp. p. 461. 4. — Id. Ins. Lapp. p. 258. 1. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 374. 1. — A. COSTA, Cimic. neap. Spec. 1. p. 61. 87. — KOLEN., Melet. t. IV. p. 63. 191. — GORSKI, Anal. p. 63. 34. — FLOR., Rhyng. Livl. t. I. p. 157. 3. GEHIN, Bulet. de la Soc. d'hist. nat. de la Moselle. t. IX. p. 203.
- Tritomegas bicolor*. AMYOT et SERV., Hémipt. p. 98. 1. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 21. 1.
- Sehirus bicolor*. DALLAS, Hémipt. p. 129. 6.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0071 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0039 (1 l. 1/2 à 1 l. 3/4), aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale offrant, et d'une manière sensible, sa plus grande largeur vers la moitié des côtés du ventre; subplaniuscule. *Tête* obtusément arrondie ou presque en demi-hexagone en devant, parfois entaillée dans le milieu de son bord antérieur; à peine relevée à son bord antérieur; noire ou d'un noir bleuâtre; densément ou ruguleusement ponctuée. *Épistome* subparallèle, variablement aussi avancé ou un peu moins avancé que les joues, non enclos par elles; rayé d'une ligne transverse. *Antennes* noires; à 2^e article plus court ou à peine aussi long que la moitié du suivant. *Pronotum* paré sur les côtés d'une tache oblongue ou bordure blanche, prolongée jusqu'à la moitié environ de ceux-ci, en laissant postérieurement le rebord étroit noir, orné d'une tache ponctiforme blanche aux angles latéraux; noir ou d'un noir bleuâtre sur le reste de sa surface, ponctué, avec les cicatrices lisses et paraissant unies entre elles; à peine déprimé transversalement derrière celles-ci, sur sa partie médiane, mais plus sensiblement près des côtés. *Écusson* déclive

et presque lisse postérieurement, marqué d'une dépression transverse avant cette déclivité; noir ou d'un noir bleuâtre, ponctué avec les stigmas petits et lisses. *Cories* ponctuées, noires ou d'un noir bleuâtre; parées chacune de deux taches blanches: l'antérieure, couvrant les trois cinquièmes basilaires de l'exocorie, un peu anguleusement prolongée en arrière à son angle postéro-interne sur celle-ci, couvrant à peu près aussi longuement la mésocorie, mais en laissant sur sa partie médiane-interne un espace noir ovalaire: la tache postérieure, située à l'extrémité de la corie, constituant sur l'exocorie un carré de moitié plus long que large, et sur les deux cinquièmes externes de la mésocorie, un parallélogramme transverse avancé en pointe à son angle antéro-interne. *Membrane* d'un blanc livide; chargée de quatre à six faibles nervures. *Repli des élytres* blanc et bordé de noir à son bord interne sur les côtés de la poitrine, entièrement noir sur les côtés du ventre. *Repli des joues* bordé de blanc en devant et graduellement d'une manière très-étroite jusqu'à la moitié de ses côtés, noir postérieurement. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; brun ou en partie fauve. *Dessous du corps* ponctué, mais plus finement sur la région médiane du ventre; noir, luisant. *Ventre* paré, sur le tiers antérieur du bord latéral de chacun de ses arceaux, d'une tache blanche, prolongée à son angle postérieur en une dent presque aussi longue que le reste de son bord externe. *Pieds* noirs: tibias parés près du genou, d'une tache blanche, plus grande sur les postérieurs que sur les autres, laissant ordinairement noire leur tranche interne. *Tibias antérieurs* armés ordinairement de huit épines sur leur tranche externe.

Cette espèce habite la plupart des provinces de France; elle est commune, durant l'été, sur diverses plantes potagères et autres et même sur les arbres fruitiers; mais, comme la précédente, on la trouve plutôt dans les plaines ou les parties chaudes que dans les montagnes.

Obs. Le *C. bicolor* a, sans doute, été confondu par beaucoup d'auteurs avec le *C. sexmaculatus*; il se distingue de ce dernier par son bec à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; par le 2^e article de ses antennes, plus court; par la couleur du dessus du corps noire ou d'un noir bleuâtre, au lieu d'être d'un bleu foncé ou violâtre; par son pronotum paré sur les côtés d'une tache blanche ovalaire, plus large et

moins longue, ayant moins l'apparence d'une bordure; marqué d'un point blanc aux angles latéraux; par la tache blanche située à la base des élytres couvrant la base de la mésocorie; par la tache postérieure blanche plus avancée sur l'exocorie; par les taches du ventre presque en triangle transverse, et dont l'angle postéro-externe se prolonge en arrière en une longue dent.

II. S.-G. *Crocistethus*, FIEBER.

3. *Canthophorus Walfl*; FIEBER.

Antennes variant du fauve testacé au brun fauve sur les trois premiers articles, brunes sur les derniers : le 2^e égal aux trois cinquièmes du suivant. Densément ponctué sur la tête et le pronotum, un peu moins densément sur l'écusson : ces parties d'un vert bronzé ou foncé ou obscur, avec les calus d'un blanc flave. Cories d'un blanc livide ou roussâtre, ordinairement parées chacune de trois taches d'un vert bronzé : une, linéaire, sur le milieu de l'exocorie : deux, sur la mésocorie : l'antérieure, triangulaire : la postérieure presque carrée : celle-ci parfois seule existante. Dessous du corps et cuisses, d'un vert bronzé : tibias et tarses d'un blanc flavescents, à épines bronzées : tibias antérieurs à quatre épines sur leur tranche externe.

♂ Dernier arceau ventral subarrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale, formant un angle dirigé en avant sur la ligne médiane en deux moitiés très-inégaux : l'antérieure, deux fois au moins aussi longue que la postérieure, divisée en deux pièces, un peu arquées chacun à leur bord postérieur : la moitié postérieure, paraissant formée de cinq ou six pièces : la médiane triangulaire, paraissant parfois suivie d'une pièce transverse très-courte.

ETAT NORMAL. *Cories* ordinairement d'un blanc flavescents, ou d'un blanc roussâtre ou livide, parées chacune de trois taches d'un vert bronzé foncé ou obscur : une, linéaire, sur le milieu de l'exocorie : deux, sur la mésocorie : l'antérieure, subbasilaire, triangulaire : la postérieure, presque carrée.

Var. α *Tache linéaire de l'exocorie ou tache antérieure de la mésocorie, ou toutes les deux, nulles ou peu distinctes.*

Cydnus Wallli. FIEBER, Beitr. zur Kenntn. d. Schnabelk. in. WEITENWEBER'S.

Beitr. z. nat. u. Heilk. t. I. 1836. p. 352. 34. pl. 2. fig. 30.

Crocistethus Wallli. FIEBER. Europ. Hemipt. p. 365. 1.

Long. 0^m,0036 à 0^m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.). — Larg. 0^m,0013 (3/5 l.),
vers les angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire, offrant sa plus grande largeur vers la moitié des côtés de l'abdomen, sensiblement plus large dans ce point qu'aux angles latéraux du pronotum; très-peu convexe. *Tête* subarrondie ou presque en demi-hexagone; assez étroitement relevée à son bord; d'un vert bronzé obscur; marquée de points rapprochés, ou presque contigus. *Epistome* subparallèle, aussi avancé que les joues. *Antennes* à peine plus prolongées que les angles postérieurs du pronotum; variant du fauve testacé au brun fauve sur les trois premiers articles, brunes sur les deux derniers. *Pronotum* échancré en arc, en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au niveau de cette échancrure, puis en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; muni sur les côtés d'un rebord uniformément très-étroit et non saillant; densément ponctué, même sur les cicatrices ou ne laissant sur celles-ci qu'une trace linéaire lisse; marqué d'une dépression linéaire transverse assez faible; creusé, au côté interne de chaque calus, d'une fossette avancée en sillon longitudinal assez faible jusqu'à la dépression transverse; d'un vert bronzé obscur, avec les calus d'un flave livide ou d'un blanc flave. *Ecusson* déclive et creusé d'une fossette à sa partie postérieure; d'un vert bronzé obscur; un peu moins densément ponctué que le pronotum, avec les stigmas petits, lisses et parfois creusés d'une fossette. *Cories* munies d'un rebord latéral très-étroit; creusées, sur l'exocorie, au côté interne de ce rebord, d'une gouttière à peine prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur; variant du blanc livide au flave pâle ou au blanc roussâtre; parées ordinairement chacune de trois taches d'un vert bronzé obscur: la 1^{re} triangulaire, située sur la mésocorie, naissant vers le huitième de la longueur de celle-ci, prolon-

gée jusqu'aux deux cinquièmes, limitée entre la suture radiale et la strie juxta-cubitale externe : la 2^e, linéaire, située sur l'exocorie, sur le quart presque médiaire de sa longueur, plus près de la suture radiale que du bord externe, reposant sur une ligne enfoncée et assez visible : la 3^e presque carrée, couvrant les deux cinquièmes postérieurs de la mésocorie; marquées de points enfoncés fauves, plus petits et moins rapprochés que ceux de l'écusson, souvent plus superficiels sur la mésocorie et surtout sur la tache postérieure de celle-ci. *Membrane* d'un blanc transparent, parfois avec une ou deux lignes brunes. *Repli du pronotum* et *repli des cories* d'un vert bronzé obscur : le second prolongé environ jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau ventral. *Bec* testacé ou d'un testacé fauve, prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un vert bronzé obscur, luisant; finement ponctué. *Cuisses* d'un vert bronzé obscur. *Tibias* et *tarses* d'un blanc flavescent ou roussâtre, avec les épines obscures. *Tibias antérieurs* convexes et sans arête sensible sur leur côté antérieur; armés de quatre ou cinq épines sur leur tranche externe.

Cette jolie espèce est méridionale; on la trouve dans l'Algérie et l'Espagne. Nous l'avons reçue de M. Perris, comme provenant des environs de Bône. Elle a été prise dans les environs de Montpellier par M. Signoret.

III. S.-G. *Canthophorus*, MULSANT et REY.

- | | |
|--|--------------------|
| α Tibias unicolores. Dessus du corps d'un bleu violet. | <i>Dubius</i> . |
| αα Tibias tachés de blanc. Dessus du corps noir. | <i>Maculipes</i> . |

4. *Canthophorus dubius*; SCOPOLI.

Antennes noires. *Dessus du corps* d'un bleu foncé ou violet; orné d'un rebord blanc sur les côtés du pronotum et des cories. *Repli des élytres* extérieurement bordé de blanc. *Dessous du corps* d'un bleu foncé. *Ventre* paré d'une tache blanche sur les côtés de ses arceaux. *Pieds* d'un noir bleu.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en

arrière sur les côtés; d'un cinquième environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane.

♀ De taille ordinairement plus grande. Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en arrière en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales: l'antérieure plus grande, de deux pièces: la postérieure, de cinq: les deux latérales postérieures unies sur la ligne médiane: la médiane presque triangulaire, convexe sur la moitié antérieure, déclive et en demi-cercle postérieurement.

Cimex dubius. SCOPOL., Entom. carn. p. 121. 355. — GMEL. C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2159. 348. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 64. 61. pl. VII. fig. 61.

Cimex albomarginatus. SCHRANK., Enum. p. 275. 531. — Id. Faun. boic. t. II. p. 76. 1112. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 504. 79. — PANZ., Faun. germ. 33. 22.

Cydnus albomarginatus. FALLÉN., Hemipt. suec. p. 19. 4. — RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 111. 2. — GORSKI. Anal. p. 62. 32.

Cydnus dubius. HAHN., Wanz. t. I. p. 191. pl. XXXI. fig. 98. — FLOR, Rhynch. Livl. t. 1. p. 160. 5.

Cydnus albomarginellus. BURMEIST., Handb. t. II. p. 374. 2. — CURTIS., Brit. Entom. t. II. pl. LXXIV. — A. COSTA, Cimic. Regn. neap. cent. 1. p. 61. 88. — BLANCH., Hémipt. p. 152. 4. — SCHILLING., Auszug. etc. 1843. p. 17. 34.

Sehirus albomarginellus. AMYOT et SERV., Hémipt. p. 97. 2.

Sehirus dubius. DALLAS., Hemipt. p. 127. 1. — FIEBER., Eur. Hemipt. p. 368. 5.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0081 (2 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) aux angles latéraux.

Corps ovalaire, offrant sa plus grande largeur vers le milieu des côtés de l'abdomen, faiblement plus large dans ce point qu'aux angles latéraux du pronotum; peu convexe. *Tête* presque en demi-hexagone; d'un bleu foncé, rugueusement ponctuée; relevée en devant et sur les côtés; ordinairement un peu entaillée à son bord antérieur. *Epistome* un peu moins avancé que les joues et enclos par elles. *Antennes* noires. *Pronotum* muni sur les côtés d'un rebord blanc et lisse, d'un bleu foncé luisant, sur le reste de sa surface; ponctué, avec les cicatrices lisses et unies entre elles; marqué, après celles-ci, d'une faible dépression transverse. *Ecusson* d'un bleu foncé; ponctué; déclive et lisse à l'extrémité. *Cories* ponctuées; d'un bleu foncé, munies chacune d'un rebord

latéral blanc et lisse, graduellement rétréci d'avant en arrière. *Membrane* d'un blanc livide et en partie nébuleux. *Repli* bleu, extérieurement bordé de blanc. *Bec* d'un bleu noir, prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* ponctué; d'un bleu foncé, ou d'un bleu noir luisant; paré d'une tache blanche sublinéaire à l'angle antéro-externe des 2^e à 6^e arceaux du ventre. *Pieds* d'un noir bleu.

Cette espèce se trouve dans toutes les parties de la France, sur diverses plantes.

Obs. M. Rambur a remarqué avec raison que le *C. albomarginellus* de Fabricius, ayant l'extrémité de l'écusson blanc, ne saurait être rapporté à cette espèce. Peut-être ce caractère a-t-il été indiqué par erreur; dans tous les cas, cette synonymie doit être retranchée.

5. *Canthophorus maculipes*; MULSANT et REY.

Antennes noires. *Dessus du corps* d'un noir luisant; orné d'un rebord blanc et lisse sur les côtés du pronotum et des cories. *Repli des élytres* noir, extérieurement bordé de blanc. *Dessous du corps* d'un noir luisant, sans taches. *Pieds* noirs, avec les tibia et les tarse, en partie d'un blanc livide ou d'un blanc rougeâtre.

♂ et ♀ comme chez l'espèce précédente.

Cydnus maculipes. MULS. et C. REY, Ann. de la Soc. linn. de Lyon (1850-52). p. 78. — MULS., Opusc. entom. 1^{re} cah. p. 97. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 368. 6.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0018 à 0^m,0022 (4/5 l. à 1 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong; presque parallèle sur la moitié antérieure des cories; peu convexe. *Tête* presque en demi-hexagone; noire; ruguleusement ponctuée; relevée en devant et sur les côtés; un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur. *Epistome* ordinairement moins avancé que les joues, et enclos par elles; rayé d'une ligne transverse souvent indistincte. *Antennes* noires. *Pronotum* muni sur les côtés, d'un

rebord blanc et lisse; d'un noir luisant sur le reste de sa surface; lisse ou faiblement pointillé sur les cicatrices, assez densément ponctué sur le reste; marqué après les cicatrices d'un sillon ou d'une dépression transverse. *Ecusson* déclive à son extrémité; d'un noir luisant; ponctué. *Cories* extérieurement parées d'un rebord blanc et lisse; d'un noir luisant et ponctué sur le reste. *Membrane* d'un livide blanchâtre ou fuligineux. *Repli* noir, extérieurement bordé de blanc. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum; d'un fauve ou rouge fauve testacé, avec quelques portions brunes. *Dessous du corps* d'un noir luisant et ponctué. *Pieds* noirs, avec les tibias d'un blanc livide ou rougeâtre, près de la base des antérieurs, sur une longueur moins courte sur les intermédiaires, sur la majeure partie de la longueur des postérieurs. *Tarses* en partie d'un blanc rougeâtre.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons prise en Provence et en Languedoc, en fauchant les herbes.

IV. S.-G. *Adomerus*, MULSANT et REY.

Mésocories parées chacune d'un point blanc.

Biguttatus.

6. *Canthophorus biguttatus*; LINNÉ.

Dessus du corps d'un noir peu luisant, avec le rebord latéral du pronotum et des cories blanc : ces dernières parées d'une tache ponctiforme de même couleur, sur le milieu de la mésocorie. *Membrane* fuligineuse. *Dessous du corps* noir. *Pieds* noirs ou d'un brun châtain : deux premiers articles des tarses et premier article des antennes, fauves ou d'un fauve testacé.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi d'avant en arrière; près d'une fois aussi large à son bord postérieur que long sur son milieu.

♀ En demi-cercle élargi d'avant en arrière; de trois quarts plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, formée de deux pièces un peu bombées : la postérieure, de cinq ou six, comme chez les espèces du genre précédent.

Cimex biguttatus. LINNÉ, Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 446. 41. — Id. 12^e édit. t. I. p. 722. 54. — Id. Faun. suec. p. 250. 935. — SCOPOL., Entom. carn. p. 122. 356. — FABR., Syst. Entom. p. 716. 94. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 122. 164. — Id. Syst. Rhyng. p. 178. 116. — DE VILLERS, C. LINN. Ent. t. I. p. 499. 62. — PANZ., Faun. Germ. 32. 13.

Pentatoma biguttata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 196. 39. — SCHILLIG., Auszug. p. 17. 31.

Cydnus biguttatus. FALLÉN., Monog. Cimic. p. 53. 3. — Id. Hemipt. suec. p. 19. 3. — HAHN., Wanz. t. II. p. 169. pl. XXVI. fig. 88. — ZETTERST. Faun. Lapp. p. 461. 2. — Id. Ins. Lapp. p. 258. 2. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 374. 3. — A. COSTA, Cimic. neap. spec. 1. p. 62. 3. — KOLEN., Melet. t. IV. p. 65. 193. — GORSKI, Annal. p. 63. 35. — FLOR., Rhyngch. Livi. t. I. p. 162. 6.

Tritomegas biguttatus. AMYOT et SERV. Hémipt. p. 98. 2. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 22. 2.

Sehirus biguttatus. DALLAS, Hémipt. p. 128. 8. — FIEBER, Eur. Hémipt. p. 367. 4.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovulaire, offrant sa plus grande largeur vers la moitié des côtés de l'abdomen, très-sensiblement plus large dans ce point qu'aux angles latéraux du pronotum; subplaniuscule ou très-peu convexe. *Tête* presque en demi-hexagone en devant; ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; relevée en rebord; d'un noir peu luisant, grossièrement ponctué. *Epistome* rétréci en devant, moins avancé que les joues, ordinairement enclos par elles. *Antennes* noires, le plus souvent avec l'extrémité des 1^{er}, 2^e et 3^e articles brièvement testacé. *Pronotum* d'un noir peu luisant; muni sur les côtés d'un rebord lisse et blanc; à cicatrices lisses, variablement unies ou séparées par des points sur la ligne médiane; marqué sur le reste de sa surface de points assez gros, plus serrés près du bord antérieur, sur les côtés et après les cicatrices que sur la partie postérieure; creusé d'un sillon transverse assez profond, débordant ordinairement les cicatrices. *Ecusson* un peu déclive postérieurement; d'un noir peu luisant; ponctué. *Cories* noires; ponctuées; ornées d'un rebord latéral graduellement rétréci, blanc et lisse; parées chacune sur le milieu de la mésocorie d'une tache ponctiforme également blanche. *Membrane* fuligineuse ou d'un blanc fuli-

gineux. *Repli* noir, laissant à peine apparaître la partie blanche du rebord de l'exocorie. *Bec* d'un fauve testacé; prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un noir luisant; plus finement ponctué sur le ventre que sur la poitrine. *Pieds* noirs ou d'un brun châtain: deux premiers articles des tarsi d'un fauve livide ou testacé.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve au pied des plantes ou quelquefois sur les tiges, dans les mousses des bois, etc.

Obs. Elle est facile à distinguer de tous les autres *Sehiraires*, par le point blanc dont chacune de ses mésocories est parée.

Genre *Gnathoconus*, GNATHOCONE; Fieber.

Fieber, Europ. Hemipt. p. 364.

(γνάθος, joue; κώνος, cône).

CARACTÈRES. *Yeux* en cône transverse obtus, débordant au moins des deux tiers de leur largeur les côtés de la tête. *Postépisternums* triangulairement élargis d'avant en arrière; à angles antérieurs aigus. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps; à 2^e article plus court que le 3^e: celui-ci grossissant à peine graduellement vers son extrémité: le 4^e graduellement renflé vers son extrémité: le 5^e fusiforme, presque aussi long que les 2^e et 3^e, pris ensemble: le 4^e un peu moins long. *Exocorie* prolongée un peu plus loin que le niveau de l'extrémité du 4^e arceau ventral (le 3^e apparent). *Repli* des élytres prolongé jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral (le 3^e apparent.)

La tête est obtusément arrondie en devant, tantôt subparallèle, tantôt élargie d'avant en arrière sur les côtés; souvent munie au devant des yeux d'une saillie anguleuse, d'autres fois peu marquée. Elle est entaillée ou non en devant suivant le développement de l'épistome. Le pronotum est muni latéralement d'un rebord étroit: les cicatrices sont séparées sur la ligne médiane, et souvent rendues moins distinctes par la ponctuation. L'écusson est environ aussi large, vers l'extrémité interne des cories, que les deux tiers environ du bord postérieur d'une mésocorie. Les tibia antérieurs ont ordinairement 6 à 7 épines sur

leur tranche externe : les tibias intermédiaires en ont une rangée de chaque côté de leur tranche externe, et quelques-unes sur leur tranche interne.

α Cories noires, parées, sur les côtés, d'un rebord pâle (blanc ou d'un roux orangé).

β Rebord latéral des cories, et partie de l'exocorie voisine de ce rebord, d'un blanc d'ivoire.

Albomarginatus.

ββ Rebord latéral des cories d'un roux orangé : reste de l'exocorie entièrement noir.

Picipes.

αα Cories entièrement noires.

Concolor.

1. *Gnathoconus albomarginatus*; FABRICIUS.

Dessus du corps ponctué ; noir ou parfois en partie d'un noir légèrement bleuâtre. Exocories d'un blanc d'ivoire sur leur rebord latéral et sur quelques faibles parties voisines : ce rebord aplani, assez large en devant, graduellement rétréci. Membrane d'un blanc fauve : bord du repli blanc. Tête ruguleuse, marquée de points contigus irréguliers ; relevée sur les côtés d'une manière graduellement élargie, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'angle antéro-interne des joues. Epistome ordinairement moins avancé que les joues. Bec prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, relevé en rebord à son bord postérieur ; d'un quart ou de moitié plus large à ce dernier que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle de moitié plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en angle dirigé en avant, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, de moitié plus longue que l'autre sur la ligne médiane, une fois au moins plus longue sur les côtés, carénée, formée de deux pièces : la postérieure, paraissant composée de cinq : la médiane en demi-cercle, formant la partie médiane du bord postérieur : les latérales antérieures contiguës sur la ligne médiane, lisses : les latérales postérieures ponctuées.

- La punaise noire à bordure blanche.* GEOFFR., Hist. t. I. p. 470. 72.
Cimex limbosus. FOURC., Entom. par. t. I. p. 217. 74. — DE VILLERS, C. LINN.,
 Entom. t. I. p. 504. 78.
Cimex albomarginatus. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 123. 68. — Id. Syst.
 Rhyngot. p. 179. 121. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 63. 62. pl. VII. fig. 62.
Pentatoma albomarginata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 196. 41. — SCHILLING.,
 Anszug etc. 1843. p. 17. 33.
Cydnus albomarginatus. HAHN., Wanz. t. I. p. 167. pl. XXVI. fig. 86. — BUR-
 MEIST., Handb. t. II. p. 375. 4. — A. COSTA, Cimic. cent. 1. p. 62. 3. —
 KOLEN., Melet. t. IV. p. 66. 194. — GORSKI, Anal. p. 62. 3. — FLOR, Rhyrch.
 Livl. t. I. p. 156. 2.
Sehirus albomarginatus. AMYOT et SERV., Hémipt. p. 97. 4. — DALLAS, Hémipt.
 p. 128. 5.
Gnathoconus albomarginatus. FIEBER, Eur. Hémipt. p. 366. 1.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0048 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/8). — Larg. 0^m,0015 à
 0^m,0022 (2/3 à 1 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* obtusément arrondie en devant; planiuscule; noire; marquée de points contigus, irréguliers; ruguleuse; relevée sur les côtés des joues, très-étroitement au devant des yeux, et d'une manière graduellement élargie jusqu'à l'angle antéro-interne desdites joues. *Epistome* le plus souvent moins avancé que les joues, et laissant à la partie antérieure de la tête une entaille carrée. *Antennes* à 1^{er} et 2^e articles fauves ou d'un fauve testacé : le 3 variant du brun au fauve testacé : les deux derniers bruns ou d'un brun noir : le 2^e un peu plus court que le 3^e. *Pronotum* d'un noir peu ou un peu luisant; à cicatrices presque lisses ou superficiellement ponctuées; ponctué sur le reste de sa surface; marqué d'une dépression transverse débordant ordinairement les cicatrices. *Écusson* déclive et subarrondi postérieurement; ponctué, avec un petit espace à ses angles de devant lisse; noir ou parfois d'un noir bleuâtre ou violâtre; peu ou très-peu luisant. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson : les points moins rapprochés sur la mésocorie; noires ou parfois d'un noir bleuâtre, avec le rebord latéral et quelques faibles parties voisines de ce rebord, d'un blanc d'ivoire : ce rebord planiuscule, quatre ou cinq fois aussi large en devant que le rebord du pronotum, graduellement rétréci jusqu'à son extrémité; un peu plus large en devant que la partie antérieure du bord du repli du pronotum. *Membrane* d'un blanc fauve ou

roussâtre. *Repli* noir, avec son bord extérieur blanc. *Bec* d'un rouge testacé ; prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* luisant ; noir, avec le ventre parfois d'un noir bleuâtre ou violâtre. *Antépectus* assez fortement ponctué. *Médi* et *postpectus* plus finement ponctués. *Région odorifique* d'un noir mat. *Ventre* finement ponctué, avec la région médiane des cinq premiers arceaux apparents, lisse ou presque lisse. *Pieds* ordinairement noirs ou d'un noir brun sur les cuisses, bruns, d'un brun rouge ou parfois d'un rouge brun sur les tibias ; mais alors cuisses moins obscures. *Tarses* d'un flave testacé.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. On la trouve assez communément, en battant les arbres et les haies, et en fauchant les herbes.

2. *Gnathoconus picipes* ; FALLÉN.

Dessus du corps ponctué ; noir : *Exocories* d'un blanc orangé sur la majeure partie de leur rebord latéral : ce rebord, convexe, assez étroit en devant graduellement rétréci et obscur postérieurement : *Membrane* d'un blanc hyalin : bord du *repli* obscur ou obscurément orangé. *Tête* marquée de points arrondis ; étroitement ou à peine relevée sur ses bords. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du *mésosternum*.

Cydus picipes. FALLÉN., Monogr. Cimic. p. 54.4. — Id. Hemipt. suec. p. 20. 5. — GORSKI, Analect. entom. p. 39. 27. — HERRICH-SCHAEFFER, WANZEN., t. IX. index. p. 77.

Gnathoconus costalis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 366. 2.

Long. 0^m,0039 à 0^m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2) — Larg. 0^m,0018 à 0^m,0025 (4/5 l. à 1 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ; peu convexe. *Tête* obtusément arrondie en devant ; planiuscule ; noire ; marquée de points arrondis, très-rapprochés ; étroitement ou à peine relevée sur ses bords. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1^{er} et 2^e articles fauves ou d'un fauve testacé : le 3^e tantôt en partie au moins de cette couleur, tantôt brun : les deux derniers bruns ou d'un brun noir : le 2^e ordinairement de moitié

plus court que le 3^e. *Pronotum* d'un noir peu ou un peu luisant ; pointillé ou plus finement ponctué sur les cicatrices que sur le reste de sa surface ; marqué d'une dépression transverse débordant ordinairement les cicatrices. *Ecusson* déclive et subarrondi postérieurement ; ponctué, offrant à peine un petit espace imponctué à ses angles de devant ; d'un noir peu ou peu luisant. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson ; noires comme lui, avec le rebord latéral d'un blanc orangé sur la majeure partie de sa longueur, obscur ou noir à l'extrémité : ce rebord, deux ou trois fois plus large au devant que le rebord du pronotum, graduellement rétréci, convexe, plus étroit à sa base que la partie antérieure du bord latéral du repli du pronotum. *Membrane* d'un blanc hyalin ou vitré. *Repli* noir, parfois avec son rebord obscurément rous-sâtre. *Bec* d'un rouge testacé, prolongé à peu près jusqu'à la moitié du mésosternum. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépectus* assez fortement ponctué. *Médi* et *postpectus* plus finement ponctués. *Région odorifique* d'un noir mat. *Ventre* finement ponctué, avec la région médiane des cinq premiers arceaux apparents, lisse ou presque lisse. *Pieds* ordinairement noirs ou d'un noir brun sur les cuisses et les tibias. *Tarses* d'un rouge testacé.

Cette espèce paraît être principalement méridionale. Nous l'avons prise en Provence sur les coteaux sablonneux ou rapprochés des bords de la mer.

Obs. Le *G. picipes* diffère du *G. albomarginatus* par sa tête étroitement relevée en rebord en devant et sur les côtés, au lieu d'avoir les joues relevées d'une manière graduellement élargie d'arrière en avant ; par ses joues marquées de points arrondis et un peu plus gros ; par son épistome ordinairement aussi avancé que les joues ; par ses antennes à 2^e article plus court ; par ses exocories munies d'un rebord latéral plus étroit, plus convexe, d'un blanc orangé à la base, obscur à l'extrémité, au lieu d'être d'un blanc d'ivoire jusqu'à l'extrémité ; par les parties voisines de ce rebord, entièrement noires, par le rebord du repli des cories ordinairement obscur ; par la membrane d'un blanc hyalin ; par le bec moins longuement prolongé ; par les tarses moins clairs ; par les tibias ordinairement aussi obscurément colorés que les cuisses.

Le *Cydnus picipes* de Fallen paraît avoir été peu connu de beaucoup

d'auteurs, ou confondu par la plupart d'entre eux avec notre *Cydnus nigrita*, qui paraît être celui de Fabricius. Il est vrai que la description du naturaliste suédois laisse à désirer; mais nous en avons reçu de M. Staal des exemplaires, qui lèvent tous les doutes sur l'espèce qu'a voulu décrire son savant compatriote. Cette espèce existe aussi sous son véritable nom dans la collection de M. Herrich-Schaeffer.

3. *Gnathoconus concolor*; MULSANT et REY.

Dessus du corps noir, ponctué : Exocories munies d'un rebord presque uniformément étroit concolore ou obscurément d'un brun fauve. Membrane blanche à la base, d'un blanc fauve ou roussâtre ensuite. Tête ruguleuse marquée de points contigus irréguliers; un peu relevée sur les bords. Epistome ordinairement aussi avancé que les joues. Bec à peine prolongé au-delà des hanches antérieures.

Cydnus fumigatus. A. COSTA, Cinic. regn. neap. cent. 3 (1852), p. 55, n° 11 (305) ?

Long. 0^m,0029 à 0^m,0033 (1 l. 1/3 à 1 l. 1/2). — Larg. 0^m,0012 à 0^m,0015 (2/3 à 2/3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; peu convexe. Tête obtusément arrondie en devant; étroitement relevée en rebord en devant et plus faiblement sur les côtés; ruguleuse, marquée de points contigus irréguliers; noire. Epistome ordinairement aussi avancé que les joues. Antennes à 1^{er} et 2^e articles fauves ou d'un fauve testacé : le 3^e parfois en partie ou en totalité de même couleur, d'autres fois brun : les 4^e et 5^e ordinairement bruns ou d'un brun noir : le 2^e variablement à peine moins long (♂) ou sensiblement moins long (♀) que le 3^e. Pronotum d'un noir peu ou un peu luisant; à cicatrices pointillées ou finement ponctuées; marqué de points plus gros sur le reste de sa surface; creusé d'une dépression transverse plus ou moins prononcée et débordant ordinairement les cicatrices. Ecusson déclive et subarrondi postérieurement; ponctué, même ordinairement à ses angles de devant; d'un noir peu ou un peu luisant. Cories ponctuées à peu près comme l'écusson; noires comme lui, avec le rebord latéral de l'exocorie concolore ou

d'un brun fauve jusqu'à l'extrémité : ce rebord presque uniformément étroit, à peine plus large ou moins d'une fois plus large en devant que le rebord latéral du pronotum, trois fois au moins plus étroit que la partie antérieure du bord latéral du repli du pronotum. *Membrane* blanche à la base, d'un blanc fauve ou roussâtre sur la majeure partie de sa surface. *Repli* noir ou brun noir. *Bec* d'un rouge testacé flavescents. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépectus* assez fortement ponctué. *Médi* et *postpectus* plus finement ponctués. *Région odorifique* d'un noir mat. *Ventre* finement ponctué, avec la région médiane des cinq premiers arceaux apparents, lisse ou presque lisse. *Pieds* ordinairement d'un brun rouge ou d'un rouge brun, sur les cuisses et les tibias. *Tarses* d'un flave pâle ou testacé.

Cette espèce paraît être exclusivement méridionale. Nous en avons trouvé deux exemplaires seulement dans les environs de Saint-Raphaël (Var). Nous en avons vu un exemplaire dans la collection de M. Signoret.

Obs. Le *G. concolor* diffère des deux espèces précédentes, non-seulement par le bord latéral de ses exocories de même couleur ou presque de même couleur que le reste de leur surface ; mais surtout par l'étroitesse de ce rebord, à peine ou faiblement plus large en devant que le rebord latéral du pronotum. Sa tête diffère de celle du *picipes* par sa ponctuation, et se rapproche sous ce rapport de celle de *l'albomarginatus* ; mais elle est étroitement et assez faiblement relevée en rebord sur les côtés, comme chez le *picipes*. Ses cuisses et ses tibias sont ordinairement de teinte uniforme : les cuisses au moins sont habituellement moins obscures que chez les deux espèces précédentes.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES OCHÉTOSTÉTHAIRES.

CARACTÈRES. *Cuisses* glabres et inermes près de leur arête inférieure. *Prosternum* plus long jusqu'aux hanches, que le dessous de la tête. *Antépectus* plus avancé sur la moitié interne de son bord antérieur que sur l'externe, presque aussi avancé près du sillon rostral, que le bord antérieur des yeux. *Mésosternum* creusé, ainsi que le prosternum d'un

sillon profond pour loger le bec. *Métasternum* chargé d'une lame longitudinale sillonnée sur sa tranche, séparant entre elles chaque paire des hanches postérieures et même intermédiaires. *Antennes* insérées aussi près des lames prébasilaires que des yeux ; un peu plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum. *Ecusson*, à sa base, de la largeur du pronotum entre ses angles postérieurs. *Bec* peu ou point coudé. *Cories* divisées en trois parties distinctes. *Membrane* prolongée jusqu'à l'extrémité. *Dessous de la tête* offrant un faible relief linéaire, naissant au côté externe du tubercule antennifère, et dirigé en avant, d'une manière oblique vers le côté interne des yeux. *Hanches antérieures* peu volumineuses. *Cuisses de devant* peu renflées. *Tibias antérieurs* peu comprimés, peu élargis de la base à l'extrémité ; médiocrement épineux ainsi que les suivants. *Tarses* de trois articles : le 2^e très-court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Ochetostethus*, OCHETOSTETHE ; Fieber.

FIEBER, Eur. Hemipt. (1861) p. 365.

(σχετός, canal ; στήθος, canal).

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents : *Tête* presque en demi-cercle, en devant. *Epistome* moins avancé que les joues. *Antennes* de cinq articles : les 2^e, 3^e et 4^e presque égaux : le 3^e obconique : le 4^e renflé vers son extrémité : le 5^e fusiforme, le plus long. *Yeux* à moitié enchâssés dans les côtés de la tête, presque orbiculaires, vus en dessus ; à grosses facettes. *Pronotum* échancré en demi-cercle jusqu'au côté interne des yeux, subarrondi aux angles antérieurs ; élargi jusqu'aux angles latéraux, en ligne plus courbe sur son tiers antérieur ; chargé, près des angles latéraux d'un calus suivi d'une fossette : à angles postérieurs émoussés ; marqué de cicatrices séparées ; noté d'un sillon transverse. *Ecusson* prolongé jusqu'aux trois cinquièmes environ du dos de l'abdomen. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral (le 2^e apparent). *Repli du pronotum* aplani. *Ventre* de sept arceaux : le 1^{er} le plus souvent indistinct ou peu apparent, au moins sur les côtés.

Obs. Les cories ont la suture radiale à peine prolongée jusqu'aux deux tiers; l'exocorie chargée depuis la base jusqu'à l'extrémité, d'une nervure presque parallèle à cette suture et plus prononcée dans sa seconde moitié : la mésocorie chargée, près de la suture radiale, d'une nervure naissant du bord postérieur, non avancée jusqu'à la moitié.

1. *Ochetostethus nanus*; HERRICH-SCHAEFFER.

Oblong, subparallèle sur la moitié antérieure des élytres d'un noir ou brun mat, avec une partie des cories souvent d'un rouge brun ou brunâtre; ruguleusement et densément ponctué sur la tête et le pronotum; creusé sur celui-ci d'un sillon transverse profond. Ecusson ponctué; muni sur les côtés d'un rebord affaibli en devant. Antépectus granuleux. Tibias antérieurs muni sur les côtés de 4 à 6 petites épines, espacées entre elles.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle ou en ogive subarrondi, un peu relevé à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi ensuite en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale, en angle rentrant en devant, en deux moitiés inégales : l'antérieure plus courte, de deux pièces : la postérieure de cinq pièces : la médiane en cône un peu saillant, déclive et en demi-cercle à sa partie postérieure.

Cydnus nanus. HERRICH-SCHAEFFER. Faun. germ. 126 (1834). 24 (type). — GORSKI,

Analect. entom. p. 62. 31. — FLOR, Rhynch. Livl. t. 1. p. 155. 1.

Cydnus pygmaeus, RAMBUR, Fau. de l'Andal. t. 2 (1841). p. 116. p. 9.

Cydnus tarsalis. MULS. et REY, Ann. soc. lin. 1852. p. 79. — in. MULS. opusc. entom. 1^{er} cah (1852). p. 98.

Ochetostethus pygmaeus, FIEBER, Europ. Hemipt. p. 366. 2.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/3). — Larg. 0^m,0013 à 0^m,0016 (3/5 à 2/3).

Corps oblong ou ovale-oblong; parallèle sur la première moitié des élytres; subplaniuscule. *Tête* arrondie et légèrement relevée sur ses bords; glabre; d'un noir mat; couverte de points assez gros et contigus, ruguleuse. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* brunes ou d'un brun

rouge. *Yeux* noirs. *Pronotum* muni sur les côtés d'un rebord étroit; muni d'un rebord étroit à la base; d'un noir mat; couvert comme la tête de points arrondis et contigus; à cicatrices ponctuées, souvent peu marquées, non contiguës sur la ligne médiane; creusé derrière celle-ci d'un sillon transverse très-prononcé; noté au côté interne de chaque calus d'une fossette parfois avancée jusqu'au sillon transverse. *Ecusson* légèrement sinué de chaque côté près de l'extrémité; peu déclive, subarrondi et creusé d'une fossette à celle-ci; muni latéralement d'un rebord nul en devant et graduellement plus saillant en arrière; un peu convexe; densément ponctué; d'un noir mat, avec l'extrémité parfois moins obscure. *Cories* de même couleur, ou souvent brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun, surtout sur les méso et exocories; moins densément ponctuées que les autres parties; munies latéralement d'un rebord étroit; munies, au côté interne de la suture radiale, d'une faible nervure naissant de la base, et s'annihilant vers le tiers; offrant, au côté externe de ladite suture, une nervure plus prononcée, naissant presque de la base et prolongée jusqu'à l'extrémité; montrant vers la moitié du bord postérieur de la mésocorie les traces d'une faible nervure, à peine avancée jusqu'aux deux tiers postérieurs; offrant une rangée striale de points de chaque côté de la suture cubitale. *Membrane* d'un blanc fuligineux; à nervures obscures brunes ou brunâtres. *Repli* à peine prolongé jusqu'à la moitié du 2^e arceau ventral. *Bec* d'un rouge brunâtre ou testacé. *Dessus du corps* d'un noir ou brun mat. *Antépectus* granuleux: *médi et postépectus* ponctués. *Ventre* finement granuleux. *Pieds*: cuisses noires ou brunes: tibias de même couleur ou d'une teinte moins obscure: *tarses* d'un rouge testacé pâle. *Tibias antérieurs* armés sur les côtés de quatre à six petites épines, espacées entre elles; inermes à la base de leur côté interne, et garnis de 3 à 4 épines, vers l'extrémité de celui-ci.

Cette espèce paraît être principalement méridionale ou maritime, nous l'avons prise en Provence et en Languedoc.